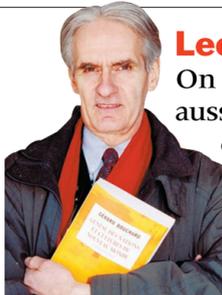




L'Atlas
Europe: vers
l'intégration
page A8



**Personnalité
de la semaine**
David Laflamme
page A16



Lectures
On n'est jamais
aussi distinct
qu'on le croit
page B1



Jardins
L'ère du pot
page A9

1 3 4 6 ♦ MONTRÉAL, DIMANCHE 30 AVRIL 2000 • 116^e ANNÉE, NO 188, 56 PAGES, 4 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DE QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

BASEBALL



1



2

page S3

Le projet Harel continue de diviser les maires

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Au cours d'un débat qui a éclipsé toutes les autres préoccupations, les élus de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) présents à la plénière de leurs assises annuelles hier à Québec ont décidé, malgré une proposition de pacte fiscal, de ne débattre que du livre blanc sur la réorganisation municipale.

Le nouveau président de l'UMQ, le maire de Trois-Rivières, Guy Leblanc, venait à peine d'annoncer que son conseil d'administration avait, au cours de négociations nocturnes, arraché au gouvernement un projet de pacte fiscal dont les modalités ne sont pas encore négociées, et qu'il retirait sa poursuite judiciaire pour faire annuler la dernière facture de 350 millions en échange d'un chèque de 75 millions. Aussitôt, la mairesse de Repentigny, Chantale Deschamps, dépose une résolution d'urgence exigeant le retrait du livre blanc.

Voir LE PROJET en A2

Mots-croisistes, la supergrille d'avril est en page A14

Rubriques

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Alimentation.....C12 | Loteries.....A2 et A13 |
| À votre tour.....A15 | Monde.....A10 à A12 |
| Arts et spectacles.....B6 à B9 | Mots croisés.....B9 et C9 |
| - télévision.....B6 | Mot mystère.....C8 |
| Bandes dessinées.....C7 | Petites annonces.....C6 |
| Bridge.....C11 | - immobilier.....C6 à C8 |
| Cyberpresse.....A13 | - marchandises.....C8 |
| Décès.....C11 | - emplois.....C8 et C9 |
| Feuilleton.....C8 | - automobile.....C9 et C10 |
| Êtes-vous observateur?.....C6 | - affaires.....C11 |
| Génies en herbe.....B9 | Politique.....A4 |
| Horoscope.....C9 | Sciences.....B12 |
| La presse d'ailleurs.....A11 | Têtes d'affiche.....B11 |

MÉTÉO

Passages nuageux
Max. 13, min. 3
cahier Sports,
page 16



http://lapresse.infinet.net

La fièvre du samedi après-midi



PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse

De passage à Montréal pour faire la promotion de son dernier film, John Travolta s'est prêté hier à une séance de signatures à la librairie Chapters, au centre-ville. S'est-il découvert un talent d'écrivain? Nenni: la star autographiait des exemplaires de *Battlefield Earth*, un roman de Lafayette Ron Hubbard, fondateur de l'Église de scientologie dont il est lui-même un adepte. L'oeuvre a inspiré le film du même nom, tourné en partie à Montréal, qui prendra bientôt l'affiche. N'empêche, quelques irréductibles fans ont préféré conserver la griffe Travolta... sur de vieux albums de *Grease* ou de *Saturday Night Fever*.

Le carnage routier se poursuit

Un piéton est victime d'un autre délit de fuite

RAYMOND GERVAIS

Encore une fois, le week-end s'annonce meurtrier sur les routes du Québec. Au moins 10 personnes ont perdu la vie depuis vendredi matin, dont quatre motocyclistes.

Hier après-midi, une mère et son fils ont péri à Ormstown, non loin de la frontière des États-Unis, lorsque leur fourgonnette a été heurtée violemment par une camionnette, puis par un camion-remorque à une intersection de la route 138. Les victimes sont Chantal Julien Maheux, 38 ans, et sa fille Nadège, 10 ans. Son fils, âgé de 8 ans, se trouvait hier soir dans un état critique à l'hôpital Sainte-Justine.

À Chambly, une poursuite policière s'est terminée par la mort d'un motocycliste de 32 ans, Marc Bergeron, de Saint-Amable, vers 3 h samedi. Le motocycliste venait de quitter le bar Grand Prix à Richelieu, lorsqu'il a été pris en chasse par une voiture de la Sûreté du Québec après avoir commis plusieurs infractions au Code de la sécurité routière.

La poursuite a toutefois été de courte durée. Les policiers ont décidé d'y mettre un terme parce que le fuyard roulait à grande vitesse et conduisait dangereusement. L'accident est survenu quelques secondes après la fin de la poursuite, à la sortie d'un pont, lorsque le motocycliste a perdu la maîtrise de son engin dans une courbe et a terminé sa course sur le perron du bar l'Éclusier sur le chemin Bourgogne à Chambly. La victime a été projetée dans le terrain de stationnement de l'établissement. Elle a été transportée à l'hôpital, où son décès a été constaté vers 4 h 30.

Comme la SQ est impliquée, l'enquête a été confiée à la police de la Communauté urbaine de Montréal.

À Pierreville, en Mauricie, Éric Turenne, 19 ans, a aussi perdu la vie lorsque sa moto est entrée en collision avec une automobile sur la route 132. Un autre motocycliste de 19 ans a été également blessé lors de cet accident.

À Saint-Eustache, une jeune motocycliste de 22 ans, Karine Guindon, a perdu la vie sur l'autoroute 640 après avoir perdu la maîtrise de son bolide, qui a heurté un muret de plein fouet. Le père de la victime ainsi que son ami de coeur, qui suivaient la jeune femme en moto, ont été témoins de l'accident.

Enfin, vendredi matin, un policier de la CUM, Patrick Royer, 28 ans, est mort à Blainville, lorsque sa moto est entrée en collision avec une camionnette à l'intersection de la 65^e Avenue et du boulevard Curé-Labelle.

L'an dernier, 55 motocyclistes ont péri sur les routes alors que 357 autres ont été blessés.

Voir LE CARNAGE en A2

Le monologue de Mme Giuliani

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale



La Presse
à
NEW YORK

La première dame de New York brillait par son absence. Jeudi, pendant que Rudolph Giuliani annonçait à la presse qu'il souffrait d'un cancer de la prostate, sa femme, Donna Hanover, vaquait à ses occupations, très loin du maire. Si vous pensez que le couple Hillary et Bill est mystérieux, celui de Donna et Rudy l'est peut-être encore davantage.

Âgée de 50 ans, Donna Hanover mène de front deux carrières, l'une dans le journalisme, l'autre dans le showbiz. Ex-lectrice des nouvelles à Miami, elle travaille aujourd'hui comme correspondante aux réseaux de télévision Fox et A&E, en plus de tenir régulièrement des rôles à la télévision, dans des *soap*) et au cinéma. En 1997, son travail a été vanté dans le film controversé de Milos Forman, *The People vs. Larry Flynt* (Hanover incarnait la soeur du président Jimmy Carter, qui se présente un jour chez le fondateur de la revue pornographique *Hustler* dans l'espoir de lui faire entendre la parole de Dieu).

Le 30 mai prochain, Hanover s'attaquera à un nouveau rôle, qui suscite une controverse pour le moins bizarre. Pendant que son mari luttera contre le cancer, elle jouera dans une oeuvre théâtrale intitulée *The Vagina Monologues*. Dans un des passages de la pièce, un personnage demande: « Si votre vagin pouvait parler, que dirait-il, en deux mots? »

The Vagina Monologues faisait sensation à New York bien avant l'embauche de Donna Hanover. Dès le soir de la première, le 3 octobre 1999, une sorte de culte est né autour du one-woman show créé par Eve Ensler. Pour plusieurs femmes, le spectacle est devenu une expérience à vivre en groupe. Au travail, à l'université,

dans les quartiers, celles-ci s'organisent pour aller assister ensemble à la destruction d'un tabou. Dix-sept monologues composent la pièce. Ensler dit les avoir écrits après avoir réalisé des entrevues avec plus de 200 femmes. Les textes vont du comique au tragique. Dans un monologue, une avocate décrit sa transformation en « dominatrice ». Dans un autre, deux Bosniaques racontent comment elles ont été violées par des Serbes.

Certains critiques ont reproché à l'auteur des *Monologues* de faire revivre un féminisme primaire. Mais Ensler doit bien avoir touché une corde sensible. Son spectacle est présenté à guichets fermés depuis plusieurs mois. Et les actrices et artistes les plus connues se font la lutte pour succéder sur scène à Ensler, qui se contente aujourd'hui du rôle de productrice.

Ainsi, depuis deux mois, Whoopi Goldberg, Claire Danes, Alanis Morissette, Winona Ryder

et Calista Flockart, entre autres, ont récité des monologues pendant des périodes de deux semaines. Flockart s'est glissée dans la peau d'une des victimes de viol de la Bosnie, un rôle plutôt éloigné de son personnage de la télévision, Ally McBeal, qui fait rager plusieurs féministes.

Goldberg a pour sa part interprété un monologue intitulé *My Angry Vagina*. Son personnage, une Noire du Sud, a été violée à l'âge de 13 ans par une lesbienne. Elle a trouvé l'incident libérateur. Dans le spectacle, elle dit: « Si c'était un viol, alors c'était un bon viol, un viol qui a fait de mon vagin une sorte de paradis. »

Mais pour quelle raison Donna Hanover voudrait-elle jouer dans une pièce aux antipodes de tout ce que représente son mari, ce catho de Brooklyn, ce censeur de l'art, ce purificateur de Times Square? Et cela, en plein coeur de la campagne sénatoriale la plus suivie aux États-Unis?

Donna a juré n'être intéressée que par l'art. Mais les New-Yorkais sont sceptiques. Ils savent qu'il y a un froid glacial entre le maire et sa femme. Le couple continue à vivre sous le même toit avec leurs deux enfants, âgés de 14 et 10 ans, mais il n'a pas fait une seule apparition conjointe depuis 1998.

Les New-Yorkais savent aussi que l'auteur des *Monologues* est une amie et une alliée politique d'Hillary Clinton. Dans une entrevue télévisée, Eve Ensler a déjà accusé Rudy d'avoir détruit la diversité de New York en s'attaquant à tous les marginaux de la ville. « C'est un vrai crime », a-t-elle dit.

Voir LE MONOLOGUE en A2

Suites de la une

Le carnage routier se poursuit

LE CARNAGE / Suite de la page A1

À Montréal, un piéton âgé d'une quarantaine d'années, a été victime d'un délit de fuite. Il a été fauché par une automobile peu après minuit samedi alors qu'il se trouvait en bordure du trottoir, à l'intersection du boulevard Viau et de la rue Bélanger, à deux pas de l'Institut de cardiologie. La victime, qui avait été projetée violemment lors de l'impact, affichait des blessures à la tête et aux jambes. Des débris d'automobile, provenant peut-être du pare-brise, ont été découverts sur la chaussée. La police recherche des témoins relativement à ce délit de fuite mortel.

Trois morts dans les Laurentides

Vendredi, à Marchand, au nord de L'Annonciation, dans les Laurentides, trois personnes ont perdu la vie dans un accident impliquant une fourgonnette et une automobile. Les victimes sont **Dominic Dicaire**, 18 ans, **Jennifer Cardinal**, 26 ans, tous deux de Val-d'Or, en Abitibi, et **Jean-Christophe Morissette**, 13 ans, de L'Annonciation. Un autre adolescent, âgé de 17 ans, également de Val-d'Or a été blessé dans cet accident.

La semaine dernière, le ministre des Transports, Guy Chevrette, a annoncé que le nombre d'accidents mortels avait augmenté au Québec. Le ministre a expliqué que le beau temps et les meilleures conditions économiques étaient des facteurs pouvant expliquer ce phénomène. Le gouvernement Québec a annoncé du même souffle la suppression de 160 postes à la Sûreté du Québec. Bref, tout pour rendre les routes plus sûres, disent les policiers.



Un motocycliste de 32 ans, Marc Bergeron, a perdu la vie à Chambly dans la nuit de vendredi à samedi en tentant d'échapper aux policiers qui l'avaient pris en chasse.

PHOTOS YVON GAGNON, collaboration spéciale



Un piéton âgé d'une quarantaine d'années a été happé mortellement dans la nuit de vendredi à samedi par un automobiliste qui a poursuivi sa route après l'impact. L'accident est survenu à l'intersection de la rue Bélanger et du boulevard Viau.

Le projet Harel continue de diviser les maires

LE PROJET / Suite de la page A1

Pendant plus de deux heures, les élus municipaux se sont succédé au micro pour en débattre et démontrer que l'unanimité en faveur de la réorganisation municipale proposée par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, ne se fera pas sans heurts.

L'appel à l'unité lancée quelques minutes plus tôt par le président de l'UMQ a à peine été entendu. « Votre conseil d'administration, a-t-il dit, souhaite un débat libre sur la question du livre blanc, mais il vous met en garde quant aux conséquences d'un tel débat. Il vous demande de faire attention de ne pas affaiblir le rapport de force dans le processus de négociation.

« On dit oui au débat, a-t-il dit, mais dans le respect des opinions de tout le monde. »

La discussion s'est engagée. Des dizaines d'élus ont venus donner leur opinion, leur appui, affirmer leur mécontentement ou proposer des solutions. Le clivage entre les villes de banlieue, les municipalités régionales et les villes-centres est devenu de plus en plus évident.

La proposition de la mairesse Deschamps a fi-

nalement été défaite par un vote à main levée: 163 élus ont voté en faveur, 258 l'ont rejetée.

« Cela ne veut pas dire que c'est terminé », a déclaré Mme Deschamps, pendant que les délégués quittaient la salle pour rentrer chez eux. « Il est effectivement minuit moins cinq, a-t-elle poursuivi, puisque la ministre devra déposer le projet de loi avant le 15 mai. Cela ne veut pas dire qu'on ne poursuivra pas nos interventions pour tenter d'influencer le déroulement du processus. Les députés de l'Assemblée nationale et le gouvernement seront sensibilisés aux préoccupations des élus inquiets. »

Mme Deschamps a soutenu que les délais sont trop courts pour aller de l'avant dans cette réforme et que le monde municipal a besoin de plus de temps pour l'analyser et faire valoir ses points de vue. Selon elle, le livre blanc propose « une vision technocratique et dépassée de ce que doit être la démocratie, et il met de côté le droit des citoyens de décider de leur avenir collectif ».

Le nouveau président de l'UMQ était quand même soulagé à l'issue de l'assemblée. « Je ressors de cet exercice satisfait, a-t-il dit. Les gens

ont pu s'exprimer, ça c'est déroulé dans le respect. On a pu apprendre des réalités autres que celles qu'on vit dans notre région. On en sort plus riche, plus fort, plus uni, et c'était l'objectif que je poursuivais. »

M. Leblanc est conscient cependant « qu'il y a des bouts à rattacher » et il s'engage à s'y consacrer personnellement. Il ne croit pas utile de songer à changer des pans complets du livre blanc: il estime plutôt qu'il faut attendre les projets de loi.

Quant à la proposition de pacte fiscal que le conseil d'administration a décidé de considérer avec l'assentiment de ses membres, elle permet à l'ensemble des 1306 municipalités de récupérer une tranche de 75 millions de la facture de 356 millions que le gouvernement lui a imposée pour l'an 2000.

Pour 2001, la proposition fait état d'une récupération de 200 millions, et de 320 millions en 2005. S'ajouteront des nouvelles sources de revenus pour une somme de 60 millions.

Les négociations sur les modalités d'application du nouveau pacte et de la répartition des sommes et sources de revenus se poursuivent et devraient aboutir rapidement, selon M. Leblanc.

Le monologue de Mme Giuliani

LE MONOLOGUE / Suite de la page A1

Giuliani s'est contenté d'un seul commentaire à propos de l'aventure théâtrale de sa femme. « Elle mène une vie indépendante », a dit le maire, qui s'est donné une ou deux semaines pour prendre une décision sur l'avenir de sa candidature au Sénat.

Mais le *New York Post*, ardent défenseur de Rudy, n'a pas été aussi gentil à l'égard de la première dame de New York. Il y a une semaine, un chroniqueur du quotidien de droite a prêté à Donna l'intention de vouloir nuire à son mari en acceptant un rôle dans les *Monologues*.

« La pièce est vulgaire et quasiment pornographique, a écrit le journaliste du *Post*, Rod Dreher. C'est le type d'art qui offense les électeurs de Giuliani. »

Hillary Clinton, soit dit en passant, n'a pas encore assisté à la pièce d'Eve Ensler. Jeudi, cependant, elle a adressé « toutes (ses) prières et tous (ses) voeux au maire pour qu'il se remette rapidement et totalement » de son cancer, qui a été diagnostiqué à un stade très précoce.

C'était quasiment plus chaleureux que le communiqué diffusé par Donna Hanover.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
 Abonnement : (514) 285-6911
 Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
 Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
 Samedi de 7 h à midi
 Dimanche de 7 h à 11 h
 Rédaction : (514) 285-7070
 Promotion : (514) 285-7100
 Les petites annonces : (514) 285-7111
 Télécopieur : (514) 848-6287
 Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
 Décès, remerciements : (514) 285-6816
 Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
 Détaillants : (514) 285-6931
 National, TéléPlus : (514) 285-7306
 Carrières et professions,
 Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
 Grandes annonces : (514) 285-6892
 Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
 Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
 Contrat de vente numéro 0531650
 Port de retour garanti. (USP5003692)
 Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
 à trois chiffres : 446
 à quatre chiffres : 9375
 6/49: 1 6 19 25 33 48 Compl. 27
 Extra: 4 7 5 1 0 9

INSOLITE

Tout un revers!

■ Mauvaise semaine pour Bill Gates. Non seulement la justice menace de scinder en deux son empire, mais le patron de Microsoft n'est désormais plus la première fortune des valeurs technologiques. Il s'est en effet fait ravir vendredi ce titre enviable par le président d'Oracle, Larry Ellison. Un revers directement lié au plongeon subi par les actions de Microsoft à la Bourse de New York, en raison de la procédure judiciaire intentée contre le géant des logiciels. En quatre semaines, Bill Gates a ainsi perdu la bagatelle de 27,1 milliards. Dans le même temps, Larry Ellison voyait la valeur des actions de son groupe grimper de 1,3 milliard pour se retrouver à la tête d'une fortune de 53 milliards de dollars.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Elle rend intelligent!

■ Imaginez une voiture qui vous parle, qui vous masse le dos et qui vous aide à refermer une portière. Impensable, dites-vous? Demain dans *La Presse*, notre collaborateur Éric LeFrançois passe en revue la Classe S de Mercedes, une berline qui, selon ses concepteurs, redéfinit tous les critères du luxe. Seul ennui: son propriétaire doit faire preuve d'intelligence pour en tirer toute la quintessence.
 À lire demain dans le cahier Auto.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
 Répondez à la question du jour:
 — par téléphone, en composant le 514-285-7333;
 — par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Selon vous, la surveillance policière sur les routes est-elle adéquate?

Êtes-vous d'accord avec la recommandation de Washington de scinder en deux le géant de logiciels Microsoft?
 À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 41 %
 Non: 59 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités

Cadets honorés pour leur bravoure



RAYMOND GERVAIS

Deux jeunes cadets de la Ligne navale du Canada, membres de l'escadron de Varennes, ont été honorés hier pour avoir sauvé chacun une vie l'été dernier.

Les cadets Kevin Daly et Nicolas-Thierry Tessier, âgés respectivement de 12 et de 11 ans, se sont illustrés de façon particulière et ont fait preuve de courage, de sang-froid et de détermination exceptionnels, lorsqu'ils se sont portés au secours de personnes en péril. Le jeune Daly a sauvé la vie de sa mère, tandis que le cadet Tessier a sauvé la vie d'un autre cadet de son escadre qui voulait se suicider.

Kevin s'est porté au secours de sa mère, Johanne Daly, lorsque cette dernière a fait une crise d'asthme aiguë le 1^{er} juillet dernier, à son retour à la maison après que le cadet eut participé au défilé de la fête du Canada. Ce jour-là, le temps était chaud et humide. Mme Daly s'est mise à tousser violemment; elle ne pouvait plus respirer.

Son fils, sachant qu'elle était asthmatique, lui a demandé si ça allait. Mme Daly lui a alors répondu non et qu'elle éprouvait beaucoup de difficulté à respirer. Kevin a alors téléphoné à deux amis afin d'obtenir de l'aide. Entre-temps, il a réalisé que l'état de sa mère empirait et qu'il devait agir rapidement. Il est allé chercher le compresseur que sa mère utilise lorsqu'elle est en crise ainsi que sa médication. Il lui a demandé de lui montrer par signes comment mettre les médicaments dans l'appareil et a ensuite placé le masque sur la bouche de sa mère pour qu'elle puisse enfin respirer.

Lorsque les deux amis de Mme Daly sont arrivés sur les lieux, Kevin avait déjà la situation bien en main, si bien que les deux hommes ne savaient pas quoi faire. La même chose s'est produite avec les policiers. C'est Kevin qui leur a dit de donner de l'oxygène à sa mère. Mme Daly a finalement été transportée à l'hôpital par ambulance.

C'est le député de Verchères et whip en chef du Bloc québécois, Stéphane Bergeron, qui a remis hier la plaque honorifique au cadet.

L'été dernier, le cadet 2^e classe Nicolas-Thierry Tessier, alors âgé de 11 ans, participait à un camp d'été à Trois-Rivières, lorsque le compagnon de chambre d'un autre jeune cadet lui a annoncé que son collègue manquait à l'appel et qu'il avait l'intention de mettre fin à ses jours.

Malgré la noirceur, le jeune Tessier et d'autres cadets se sont mis immédiatement à sa recherche. Nicolas-Thierry Tessier s'est dirigé vers la rivière et a aperçu le garçon de 12 ans qui voulait se suicider. Le cadet a réussi à le rattraper et à le maîtriser jusqu'à l'arrivée d'officiers qui lui ont prêté main-forte.

Le jeune homme venait de vivre une peine d'amour et éprouvait des difficultés familiales.

C'est le commandeur Diane Bélisle qui a remis la plaque au cadet Tessier.

Les deux enfants ont reçu leur décoration hier, dans le cadre de la Revue annuelle de l'escadre qui se déroulait à Varennes.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Kevin Daly et Nicolas-Thierry Tessier ont été décorés hier pour leur bravoure.

Aventuriers secourus par la GRC dans le Grand Nord

RAYMOND GERVAIS

Suzanne Houle est soulagée. Depuis mardi, elle était sans nouvelles de son mari, Pierre Ratelle, 49 ans, un des deux aventuriers québécois qui se sont lancés à la conquête du pôle Nord magnétique le 3 avril dernier.

Le policier de Sainte-Thérèse et son compagnon de route, Bruno Thibeault, de Longueuil, ont été secourus vendredi par la Gendarmerie royale du Canada, dans le Grand Nord.

Ratelle qui, lors de la dernière communication avec sa conjointe, avait fait état d'une glace mince et friable, a fait une chute dans les eaux glacées de l'Arctique le même jour et a perdu tout le matériel qu'il transportait sur deux traîneaux. Son chien Kiri, un husky qui tirait lui aussi un traî-

neau, a subi le même sort et est passé à travers la glace. L'animal a été entraîné au fond par le poids du traîneau. Ratelle a eu plus de chance et a réussi à se défaire de l'attache le retenant aux traîneaux et à se maintenir en surface.

Il a toutefois raconté à sa femme qu'il avait été submergé à deux reprises. Finalement, après avoir brisé plusieurs mètres de glace mince, il a réussi à se hisser sur la surface glacée avec l'aide son ami qui lui a tendu un bâton de ski.

Ratelle a toutefois perdu beaucoup d'équipement ainsi que le seul téléphone cellulaire qui permettait au groupe de communiquer avec la civilisation.

Mme Houle a indiqué hier à La Presse avoir communiqué avec la GRC à Resolute Bay, dans le Nunavut, qui a immédiatement entrepris

des recherches aériennes afin de retrouver les aventuriers. La GRC a amorcé ses recherches à partir du dernier point connu de l'expédition. Les agents ont repéré une tente orange puis les deux hommes sur la banquise.

Les deux aventuriers étaient partis de Resolute Bay, un petit village situé à quelque 1600 km au nord de Yellowknife. Le périple devait les mener au Nord magnétique, soit une distance de quelque 600 km. Lorsque l'accident s'est produit, ils avaient parcouru environ 250 km.

Leur odyssee était un défi personnel et représentait aussi l'occasion de faire une collecte de fonds pour la lutte contre le cancer.

Les aventuriers estiment avoir perdu pour près de 20 000 \$ d'équipement au fond de la mer.

Ratelle et Thibeault sont attendus à Dorval ce soir.

Disparition mystérieuse d'une femme à Anjou

RAYMOND GERVAIS

Une quinzaine d'enquêteurs du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal tentaient toujours hier soir d'élucider les circonstances entourant l'enlèvement d'une femme de 43 ans, Cindy Bouchard, survenue jeudi vers 20 h à Anjou.



Cindy Bouchard

Le commandant André Bouchard, responsable de la division des crimes majeurs à la police de la CUM, a expliqué que ses hommes ne disposaient jusqu'à maintenant que de très peu d'indices pouvant leur permettre de retrouver la disparue.

Ce n'est que vers 7 h vendredi, soit près de 11 heures après l'enlèvement, que son conjoint a signalé la disparition de sa femme à la police.

Selon ce que le mari a raconté, quatre hommes auraient attaqué le couple dans un stationnement d'une compagnie située à l'intersection des rues Jarry et Park-Way à Anjou, au moment où l'homme et la femme allaient faire des travaux d'entretien ménager dans un édifice commercial du parc industriel.

Le conjoint a expliqué avoir été attaqué par quatre inconnus qui l'ont battu, puis abandonné sans connaissance. Lorsqu'il est revenu à lui, sa femme avait disparu. Fait intrigant toutefois, l'homme a mis plusieurs heures avant de communiquer avec un ami, puis finalement avec la police afin de signaler la disparition.

Le commandant Bouchard a précisé que le mari avait été ren-

contré vendredi et hier par les enquêteurs, mais qu'aucun autre élément pouvant faire avancer l'enquête n'avait été découvert. Les parents et amis du couple ont aussi été rencontrés hier.

Les policiers ne possèdent qu'une vague description des assaillants. Quant au conjoint, il porte des égratignures à la figure ainsi que d'autres marques de violence.

Cindy Bouchard mesure 1,58 m, pèse 45 kg, a les yeux bleus et porte des lunettes. Elle les cheveux roux et s'exprime en français. Au moment de son enlèvement, elle portait des jeans, un chandail à col roulé noir ainsi qu'un manteau d'hiver court de couleur orangée.

Quant aux ravisseurs, ils étaient à bord d'une automobile de modèle récent de couleur foncée.

Ni la femme ni son conjoint ne sont connus de la police.

Toute information peut être transmise à la section des homicides de la police de la CUM au 514-280-2089.

Les camionneurs de l'intermodal veulent une convention collective

ANDRÉ DUCHESNE

Les quelque 800 camionneurs syndiqués du transport intermodal de la région de Montréal se sont entendus hier pour déposer un projet commun de convention collective à leurs employeurs.

« Nous voulons être payés à l'heure et non plus au forfait, ce qui nous pénalise sans toutefois pénaliser les employeurs ou leurs clients », indique John David Duncan, porte-parole du Syndicat na-

tional du transport routier (SNTR), affilié à la CSN.

Les camionneurs, qui travaillent pour une trentaine de compagnies en transport intermodal (desservant notamment le Port de Montréal) veulent une convention de deux ans qui, à terme, rapportera 46 \$ l'heure aux propriétaires de camions et 18,50 \$ aux salariés. Ils réclament également la semaine de 40 heures et des améliorations à la caisse de retraite.

Toutes ces demandes font écho

aux manifestations tenues par les camionneurs québécois au cours des derniers mois, incluant celles survenues à la suite de la hausse du prix du fuel.

« Cette hausse des prix est la pointe de l'iceberg. Elle ne fait que démontrer la fragilité des conditions de travail dans notre industrie », plaide M. Duncan.

Le syndicat a incité les employés du transport intermodal à faire front commun pour ainsi forcer les compagnies à négocier en bloc. Il déposera ses demandes le 4 mai.

Forte augmentation des dossiers d'enfants maltraités à la Chambre de la jeunesse

ANDRÉ DUCHESNE

Le nombre de dossiers soumis à la Chambre de la jeunesse de Montréal a enregistré une forte augmentation au cours des trois premiers mois de l'année.

Au point où le juge coordonnateur de la Cour du Québec à Montréal a demandé des explications à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

Tous ces dossiers concernent des

enfants dont la sécurité et le développement sont compromis en raison d'un manque de soins ou de mauvais traitements prodigués par leurs parents ou tuteurs, selon l'article 38 de la Loi de la protection de la jeunesse.

Pour le mois de janvier, le nombre de cas traités en vertu de l'article 38 est passé de 97 en 1999 à 138 en 2000, soit une hausse de 42 %. La hausse était de 59 % pour le mois de février et de 16 % pour le mois de mars.

Globalement, on dénombrait 129 dossiers supplémentaires traités au cours des trois premiers mois de 2000 par rapport à 1999.

« Est-ce que la problématique a changé, est-ce une situation exceptionnelle ou est-ce qu'il y a un accroissement de la judiciarisation des dossiers ? J'ai posé ces questions au centre jeunesse qui devrait fournir une explication le 2 mai », a indiqué à *La Presse* le juge coordonnateur, Oscar d'Amours.

Par judiciarisation des dossiers, on entend ceux qui aboutissent devant le tribunal. D'autres trouvent une solution en dehors de la cour, ce qu'on appelle une solution sociale.

Selon le juge en chef adjoint de la Chambre de la jeunesse, Michel Jasmin, cette augmentation du volume des cas traités n'est pas uni-

quement à Montréal ; elle touche l'ensemble du Québec.

Plusieurs causes

Bien que le juge d'Amours attende toujours les explications de la DPJ, plusieurs facteurs peuvent être considérés pour expliquer cette hausse.

Par exemple, on mentionne une dégradation du tissu social (la pauvreté), le départ à la retraite de fonctionnaires et l'application d'une « pratique défensive » par leurs jeunes successeurs (dans le doute, on envoie l'enfant devant le juge) ou encore l'inquiétude de la DPJ de laisser passer un cas qui tournerait mal et qui ferait la man-

chette des médias, comme cela s'est déjà vu.

D'autres croient que plus le nombre de cas judiciarisés sera élevé, plus les organismes les traitant auront de ressources à leur disposition.

Au cabinet du ministre délégué à la Jeunesse, Gilles Baril, on rappelle la volonté du titulaire de favoriser de plus en plus la médiation. Vendredi, à la DPJ, personne n'était en mesure de répondre à nos questions.

En dépit de l'augmentation du volume des signalements, les cas les plus urgents sont toujours traités dans les 24 heures, indique le juge d'Amours.

EN BREF

Atterrissage d'urgence

■ Un Boeing 717 de la compagnie aérienne Air Canada a fait un atterrissage d'urgence vendredi soir à l'aéroport d'Antigua à la suite de l'apparition d'une fumée dans la cabine de pilotage, a indiqué hier un porte-parole du transporteur canadien. « On pense que l'incident est lié à une pompe hydraulique qui avait été réparée avant le décollage », a expliqué Michèle Meyer d'Air Canada. Selon elle, le pilote, voyant de la fumée apparaître dans la cabine peu après avoir quitté la Barbade, a coupé tout de suite le système hydraulique et a choisi par précaution d'atterrir. Les passagers devaient regagner Toronto

hier soir à bord d'un autre appareil affrété par Air Canada.

L'AquaFête fort courue

■ Mille adeptes de la descente en rapides et 10 000 spectateurs ont participé hier à la 24^e AquaFête des rapides du Vieux-Chambly. « On a eu l'aide de la température. Plus la journée avançait et plus il y a eu de participants », a souligné le porte-parole de l'événement, Isabelle Meunier. Vêtus de leur combinaison de caoutchouc, ceux qu'on appelle les « descendeurs » se sont laissés dériver dans les eaux tumultueuses et froides (4 degrés Celsius) de la rivière Richelieu. L'AquaFête se poursuit aujourd'hui.

Le tueur d'OC Transpo avait signé une entente de « dernière chance »

Presse Canadienne
OTTAWA

S'il avait été informé, préalablement à l'entrevue, du dossier personnel de Pierre Lebrun, Richard White n'aurait jamais retenu sa candidature pour le poste de commis-vérificateur au service des pièces chez OC Transpo.

Dernier superviseur de Pierre Lebrun, M. White a indiqué qu'on ne l'avait jamais renseigné sur le fait que Lebrun avait retrouvé son emploi chez OC Transpo après avoir signé une entente comportant diverses conditions notamment au niveau de son problème d'absentéisme et de son agressivité.

« J'avais une foule d'excellents candidats lors de l'entrevue. Je n'aurais certainement pas sélectionné celui qui risquait de m'amener des problèmes », a dit M. White.

Ce n'est que dans les semaines qui ont précédé la démission de Lebrun le 15 décembre 1998, que Richard White a été informé des détails du contrat de « la dernière chance » par lequel Lebrun avait pu reprendre son travail après avoir frappé un employé d'OC Transpo qui, semble-t-il, se moquait de son problème de bégaiement.

Richard White a terminé hier le témoignage qu'il avait commencé il y a deux semaines à l'enquête du coroner qui se penche

sur la tuerie d'OC Transpo où Pierre Lebrun a abattu, le 6 avril 1999, quatre ex-collègues de travail avant de s'enlever la vie.

Le nom de M. White ainsi que trois autres, apparaissent sur la lettre laissée par Lebrun dans les heures qui ont précédé la tragédie. Ces personnes, selon Lebrun, étaient à l'origine de ses problèmes. « Non, je ne sais pas pourquoi mon nom figure sur cette liste », a indiqué M. White en ajoutant qu'il ne comprenait également pas pourquoi Lebrun avait abattu Clare Davidson, Brian Guay, Dave Lemay et Harry Schoenmaker.

Si Pierre Lebrun a démontré de belles aptitudes dans les premières semaines, Richard White précise que la situation s'est détériorée à partir du mois de novembre 1998 alors que Pierre Lebrun a recommencé à s'absenter.

À la mi-novembre, Lebrun avertissait White de son intention de démissionner tout en indiquant qu'il lui laissait six ou sept semaines pour lui trouver un successeur.

Le 15 décembre, Lebrun se présentait au bureau de Richard White en lui annonçant qu'il quittait sur-le-champ. C'est même M. White qui a écrit la lettre de démission puisque Lebrun était « trop agité » pour le faire, a dit le témoin en ajoutant que Lebrun bégayait alors comme jamais auparavant.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 21 MAI 2000*, DANS LA LIMITE DES STOCKS



GARANTIE DE 110 000 km CONTRE L'USURE

Rabais 45-50%

Pneus de tourisme
Silverguard^{MD} Ultra IV. Fait pour Sears par BRIDGESTONE

À partir de **46⁴⁹** ch.
Rég. Sears 92,99.
Série n° 68000

| Pneus Silverguard Ultra IV | | |
|----------------------------|------------|--------------|
| Dimensions | Rég. Sears | Soldé, chac. |
| P175/70R13 | 103,99 | 56,99 |
| P185/70R14 | 116,99 | 63,99 |
| P195/70R14 | 121,99 | 66,99 |
| P205/70R15 | 134,99 | 73,99 |
| P205/75R14 | 126,99 | 63,49 |
| P235/75R15XL | 153,99 | 76,99 |
| P205/65R15 | 139,99 | 69,99 |

Avec la garantie contre les avaries routières*. Autres formats aussi en solde. *Détails complets de la garantie chez Sears

Rabais 40%

RoadHandler^{MD} T Plus.
Fait pour Sears par



Couverts par notre service de changement de pneus sur place 24 heures sur 24*. Série n° 51000



GARANTIE ILLIMITÉE DE 6 ans CONTRE L'USURE

| Pneus RoadHandler T Plus | | |
|--------------------------|------------|--------------|
| Dimensions | Rég. Sears | Soldé, chac. |
| P185/70R14 | 172,99 | 102,99 |
| P195/70R14 | 180,99 | 107,99 |
| P205/70R15 | 202,99 | 120,99 |
| P215/70R15 | 208,99 | 124,99 |
| P205/65R15 | 204,99 | 122,99 |
| P225/60R16 | 224,99 | 134,99 |

Avec la garantie contre les avaries routières*. Autres formats aussi en solde

Participez au concours Passeport pour l'aventure de Michelin

Vous pourriez gagner des vacances d'une durée de 14 jours pour 2 personnes!

Le prix à gagner consiste en une grande aventure de 14 jours, au choix du gagnant, pour 2 personnes, le voyage par avion, l'hébergement et 1000 \$ d'argent de poche (canadiens). Valeur approximative au détail: 10 000 \$ maximum (la valeur finale dépend du point de départ). Aucune obligation d'achat. Le participant choisi doit répondre correctement à une question de qualification. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Bulletins de qualification et règlement complet du concours dans les magasins Sears participants. Le concours se termine le 31 juillet 2000.

SEARS

ANJOU* 353-7770 LAVAL* 682-1200

BROSSARD* 465-1000 ST-BRUNO 441-6603

LASALLE* 364-7310 ST-LAURENT* 335-7770

* COMPOSEZ LE POSTE 228

PAS DE PAIEMENT AVANT NOVEMBRE

pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 \$

Détails en magasin

286204

La grille du mois mars

Voici les gagnants qui ont mérité « Pensez comme Léonard de Vinci » ainsi que le fameux t-shirt J'ai réussi pour la Supergrille du 26 mars dernier.

M. PAUL ARSENAU MONTRÉAL

MME MARIELE AUBRY MONTRÉAL

MME FRANCINE M. AUDET SAINT-HYACINTHE

MME FRANCINE BARIL SAINT-LÉONARD-D'ASTON

MME MARTHE BARIL LASALLE

MME JOSÉE BASTIEN SAINT-CHARLES-BORROMÉE

M. JANO BROCHU NICOLET

M. SIMON BROSSARD LONGUEUIL

MME JULIETTE BEAUCHEMIN NICOLET

MME LOUISE BEAUDOIN PLESSISVILLE

M. GÉRARD R. BEAULIEU DORVAL

MME FRANCINE BÉLANGER LAVAL

MME MADELEINE BÉLANGER LAVAL

MME NICOLE BÉLANGER ANJOU

MME RÉJEANNE BELLERIVE SAINT-BONIFACE (QUÉBEC)

MME CAROLÉ BELLEROSE REPENTIGNY

MME JOSÉE BERTHIAUME MONTRÉAL NORD

MME MADELEINE BIBEAU SAINT-NICOLAS

MME LUCIE BIRODEAU SAINT-BARNABÉ SUD

MME GHISLAINE BOISVERT BELOEIL

MME LOUISE BOISVERT LAVAL

M. CLAUDE BONNEVILLE LAVAL

M. GÉRARD BRAZEAU SAINT-JÉRÔME

M. MARCEL GALVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

MME YVETTE GAUDET REPENTIGNY

MME LUCIE MARTIN SAINTE-FOY

M. MARCEL GAVIN LAVAL

M. YVES GILLAIN TERREBONNE

MME LOUISE GIRARD SAINTE-FOY

M. AYMÉ GOYETTE COWANSVILLE

MME ALINE HÉBERT LONGUEUIL

MME MONIQUE HENRARD LONGUEUIL

MME LOUISE HOULE LE GARDEUR

M. RÉAL KERDACK SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME GERTRUDE LABBÉ LA CONCEPTION

M. PIÈRE PAUL LACELLE SAINT-LÉONARD

MME CLAIRE LACHANCE MONTRÉAL

MME JEANNE LAPOINTE SAINT-EUSTACHE

M. RICHARD LEBLANC MONTRÉAL

MME JOHANNE LÉCAULT SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

MME DANIELLE LEMIRE DESCARY SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX

MME DIANE FORGET LONGUEUIL

MME LUCIE LOISELLE LAVAL

M. JEAN-PAUL FORTIER LAC MASSON

MME LISE MACKAY SAINT-LAURENT

Notre-Elian de Miami



Stéphane Laporte

collaboration spéciale

L'affaire du petit Elian Gonzalez, ce n'est pas une affaire. C'est un opéra! Une comédie musicale signée Luc Plamondon et Richard Cocciante. Notre-Elian de Miami. Et ça débute ainsi: en plein océan, entre Cuba et la Floride, une poignée de ressortissants cubains se dirige sur un frêle rafirot vers les États-Unis. Et ils chantent:

*Nous sommes des étrangers
Des sans-papiers
Des hommes et des femmes
Sans domicile
Oh! U.S.A.
Et nous te demandons
Asile! Asile!*

Soudain la mer se déchaine. L'embarcation chavire. Les occupants sont emportés par les flots. Une mère parvient à hisser son enfant sur une bouée avant de se noyer. Elian, le petit enfant, passe deux nuits seul au milieu de l'océan. Il chante:

*La nuit est si froide
Et je suis si seul
Je n'ai pas envie de mourir
Je veux chanter
Danser et rire
Je ne veux pas mourir
Mourir
Avant d'avoir aimé
Vivre
Avec ceux que j'aime
Aimer
Plus que l'amour même
Donner
Sans rien attendre en retour
Libre
De choisir sa vie
Sans un ordre de cour
Sans un interdit
Libre
Sans président, ni patrie
Avec pour seule mère
Les vagues de la mer*

Miraculeusement, le petit Elian est sauvé par un bon pêcheur qui passait par là (interprété par Robert Marien). Il remet l'enfant à son oncle et à ses cousins qui habitent Miami. Mais le père d'Elian demande que son fils revienne chez lui, à Cuba. L'oncle s'y oppose. C'est alors que les médias s'emparent de l'affaire. Et l'on chante:

*Il est venu le temps des caméras
Elian est entré
Dans un cirque médiatique
Le monde a voulu vendre son image
Écrire son histoire
Dans la presse ou sur le Net
Il est venu le temps des caméras*

*L'enfant est traqué
Il ne peut plus faire un pas
L'homme a voulu faire de lui un symbole
Refaire son histoire
Pour des causes politiques
Il est foutu le temps des caméras
La foule des barbares
Est aux portes de sa maison
Laissez crier ces vautours, ces vandales
La fin du siècle
Est prévu pour fin avril*

Le père arrive aux États-Unis dans l'espoir de retrouver son fils Elian, qu'il surnomme affectueusement El. Désespéré dans son hôtel de Washington, le Papa Gonzalez (interprété par Garou dans la première troupe, Mario Pelchat dans la deuxième troupe et Evan Johanness dans la troisième troupe) chante:

*El
C'est un petit nom que j'ai inventé pour lui
Quand il joue au ballon en courant dans le pré,
El*

*Un oiseau qui étend ses ailes pour s'envoler
Alors je sens le ciel s'ouvrir sous mes yeux
El, c'est mon sang, c'est ma vie et ma liberté
Comment peut-on me reprocher d'avoir mon fils?*

*Quel
Est celui qui me jettera la première pierre?
Celui-là ne mérite pas d'être sur Terre
Ô Janet Reno!*

*Oh! laisse-moi rien qu'une fois
Glisser mes doigts dans les cheveux de mon Elian
Les jours passent. Toujours rien. Fidel
Castro somme le gouvernement américain de rendre le petit Elian à son père. Clinton ne bouge pas. Alors le dictateur cubain menace*

le président Clinton de ne plus lui envoyer sa caisse mensuelle de havanes dont il fait si bon usage. Clinton bouge! Il envoie un commando (interprété par les danseurs de Gilles Maheu) chez l'oncle, en pleine nuit, pour enlever le petit Elian. Un soldat armé d'une mitraillette l'arrache des bras du pêcheur qui l'avait recueilli et va le reconduire chez son père. Les anticastistes se dépêchent de publier la photo d'Elian terrorisé devant le soldat. Le gouvernement se dépêche de publier la photo d'Elian souriant dans les bras de son papa. Il n'y a que ça qui compte. L'image de l'enfant. Pas l'enfant.

En tomber de rideau, le petit Elian résume toute cette saga en chantant...

*Dieu que le monde est niaisieux
Eux si grand et moi si p'tit
Ils devraient être raisonnables
Et moi faire les comeries
Dieu que le monde est niaisieux
On me dit d'être gentil
Bien élevé et poli
Et eux, ils gueulent et ils crient
Dieu que le monde est niaisieux
Quand on me met au lit
On me dit de pas pleurer
Et ils me volent dans la nuit
Dieu que le monde est niaisieux
C'est si simple de régler ça
Ils n'ont qu'à me foutre la paix
À s'en aller tous chez eux
Et me laisser moi-même
Marcher vers où je veux
Ce serait ni Cuba ni Miami
Ce serait entre là-bas et ici
Là où y'a l'océan
Là où y'a ma maman*

Controverse sur les causes et les traitements de l'autisme

ANDRÉ DUCHESNE

De récentes conclusions faites par un groupe de médecins américains et britanniques sur les causes de l'autisme — maladie neuropsychiatrique qui frappe cinq enfants sur 10 000 — et sur des traitements pour en réduire les effets sont loin de faire l'unanimité dans la communauté scientifique.

Les membres du regroupement Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM) ont eu l'occasion de s'en rendre compte vendredi et hier à l'occasion d'un congrès médical organisé à l'Université du Québec à Montréal.

« ATEDM tente désespérément d'intéresser les médecins d'ici et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à ces nouvelles connaissances (...) Toutes les demandes ou démonstrations n'ont abouti qu'à des sourires suffisants et à la résistance », déplore la présidente Carmen Lahaie.

L'organisme défend les recherches menées par les médecins du DAN! (Defeat Autism Now!).

Selon leurs travaux, l'autisme serait imputable à des facteurs environnementaux tels des intolérances alimentaires, une surdose d'antibiotiques, certaines formes de virus et la vaccination.

Marie-Christine Destison a un fils (Adrien) autiste qui présente des troubles gastro-intestinaux.

On lui a prescrit un régime sans gluten ni caséine, deux substances qu'il ne digère pas et qui, selon le DAN!, affecteraient le fonctionnement de son cerveau.

« Nous avons constaté une grande amélioration en six mois. Après lui avoir fait passer des tests, la psychologue de l'école a reclassé la déficience d'Adrien de profonde à légère », dit-elle.

« Aucune recherche scientifique n'a démontré de corrélation entre un régime sans gluten et une amélioration de la condition d'un autiste », tranche pour sa part le Dr Laurent Mottron, directeur de la clinique de l'autisme à l'hôpital Rivière-des-Prairies.

Pas de faux espoirs

Selon ce dernier, les travaux du DAN! partent du principe noble voulant que les parents d'enfants autistes enregistrent tout changement dans leur comportement à la suite d'un événement quelconque. Le problème est qu'on saute aux conclusions sans faire de validation scientifique.

« C'est comme si un enfant soufflait les bougies le jour de son anniversaire et était malade le lendemain. Va-t-on imputer la maladie aux bougies? » demande-t-il.

Le Dr Mottron donne aussi en exemple la sécrétine, une hormone administrée lors d'un examen radiologique pour vérifier le fonctionnement du pancréas.

Les parents d'un enfant autiste ayant pris cette hormone auraient par la suite noté une amélioration de sa condition.

« La nouvelle s'est répandue sur Internet et il y a eu un marché noir pour l'obtention du produit. Pourtant, des recherches ont conclu à des résultats totalement négatifs », dit le Dr Mottron.

Selon lui, la polémique actuelle repose sur l'espoir des parents de voir leurs enfants guérir alors que de récents travaux tendent plutôt à démontrer que l'autisme est une maladie génétique caractérisée par une réorganisation cérébrale irréversible.

La présidente d'ATEDM qualifie tout de même de « méprisante et injuste » la position des médecins mettant en doute les travaux du DAN!

Les sciences sont loin d'être ennuyeuses...

MARTINE ROUX

De l'astronomie aux transistors en passant par les OGM et l'architecture, le Festival des sciences de la Commission scolaire de Montréal mettait hier à l'honneur les projets scientifiques d'environ 250 élèves. Loin d'être ennuyeuses, les sciences...

Présentée au complexe Desjardins, l'exposition regroupait les projets d'élèves de toutes les classes, de la maternelle au cinquième secondaire.

Il faut dire que l'esprit scientifique prend racine dès le plus jeune âge: Karole-Anne Caron et Alexandre Paris, tous deux à la maternelle, ont d'ailleurs pris un malin plaisir à poser des colles aux visiteurs.

— Parmi ces insectes, lequel est une bête-bite? demande Karole-Anne en exhibant de jolis dessins.

— Euh...

Objectif de l'événement: amener les participants à se poser des questions, à échauffer des hypothèses et à trouver des réponses. Stéphanie Assaly, élève en quatrième secondaire à l'école Louis-Riel, s'est demandé si les organismes génétiquement modifiés (OGM ou aliments transgéniques) peuvent être nocifs pour la santé.

« J'en suis venue à la conclusion qu'ils comportent des avantages, mais on ne connaît pas leurs effets à long terme. Chose certaine, le public sert de cobaye à la science contre son gré puisque le gouvernement canadien n'oblige pas les fabricants à annoncer la présence d'OGM sur l'étiquette. »

Lucie Boucher et Arwa El-Houssein, cinquième année, ont voulu savoir de quoi les produits de beauté étaient composés et s'ils étaient nocifs pour la peau.

Plus loin, Sarah Laliberté, Caroline Bazinet et Mariane Blouin-Gascon, de l'école Notre-Dame-de-Grâce, se sont intéressées aux reins. « C'est un organe très important, mais peu connu, racontent-elles. Nous avons voulu étudier son fonctionnement. »

Plus que l'application de la méthode scientifique, l'événement visait aussi à amener les jeunes à communiquer leurs recherches, explique son porte-parole, Pierre Chastenay, conseiller scientifique au Planétarium de Montréal.

« Un scientifique travaillant dans son laboratoire sans parler à personne n'est pas un bon scientifique. Les jeunes ont démontré qu'ils savaient communiquer leurs découvertes et leurs passions. »

C'était le cas de Jean-François Cloutier et Mathieu Guilbault, deux élèves de secondaire V qui ont exploré les secrets de la turbovoile.

Sur une réplique maison du *Calypso II*, un bateau de l'équipe Cousteau, ils ont imaginé une nouvelle version de ce système permettant aux embarcations de sauver de l'énergie.

« Nous pourrions faire breveter notre découverte, avance Jean-François. Nous avons aussi l'intention de la communiquer à l'équipe Cousteau... »

Pour Pierre Chastenay, le Festival des sciences suscite à coup sûr des vocations scientifiques.

« J'ai rencontré plusieurs vulgarisateurs scientifiques de très grand talent! »

Mais même s'ils ne font pas carrière en sciences ou en technologies, ils développent un esprit critique qui est nécessaire pour remplir notre rôle de citoyen dans la société. »

SIMPLEMENT LE MEILLEUR

Transport et préparation inclus

ÉDITION MILLENIUM
2e porte coulissante en prime

- Déverrouillage sans clé
- Vitres teintées • Climatiseur
- Groupe électrique • Et plus

Caravan 2000
no 001213

| | | |
|-------------------|--------------|---------------------|
| Location 36 mois* | Mensualité | Comptant ou échange |
| | 276\$ | 2 995\$ |
| | 319\$ | 1 495\$ |
| | 365\$ | 0\$ |

Neon 2000
no 58766568

- Climatiseur • Aileron • Roues en alliage
- Lecteur CD • Vitres teintées
- Graphique «DUSTER»
- Et plus

| | | |
|-------------------|--------------|---------------------|
| Location 48 mois* | Mensualité | Comptant ou échange |
| | 232\$ | 2 995\$ |
| | 265\$ | 1 495\$ |
| | 299\$ | 0\$ |

TRANSMISSION AUTOMATIQUE

POUR SEULEMENT 8\$ /mois additionnel

Des changements d'huile et filtres gratuits

* Photos à titre indicatif seulement. * Taxes en sus. CARAVAN allocation 61 200 km. 12¢ de km additionnel et NEON allocation 100 800 km. 9¢ de km additionnel. Premier versement et dépôt de sécurité pourraient être exigés.

Programme 2^e chance de crédit disponible

Certifié Chrysler 5 étoiles ★★★★★ ISO 9002

des Sources
DODGE CHRYSLER JEEP

PRÉAUTORISATION DE CRÉDIT SUR LE SITE

3400, boul. des Sources, D.D.O.
685-3310 • 875-3931

www.dessources.com

Solde printanier d'articles ménagers!

Économisez jusqu'à 75%

Articles ménagers en marbre
Valeur jusqu'à 19,99\$ à partir de **5,99\$**

Vase en verre fabriqué en France
Valeur de 17,99\$ **9,99\$**

Cadres en métal pour photos
Valeur jusqu'à 24,99\$ à partir de **12,99\$**

Verres à vin R. Bormioli faits en Italie Ensemble de 4
Valeur de 24,99\$ **14,99\$**

Ensemble à pâtes de 7 pièces fait en Italie
Valeur de 49,99\$ **19,99\$**

Ens. de 2 plaques à rôti antiadhésives (supports inclus)
Valeur de 39,99\$ **24,99\$**

Service de 6 couverts en acier inoxydable lourd Support inclus
Valeur de 59,99\$ **29,99\$**

Ens. de cuiseur à pâtes de 4 pces en acier inox. lourd
Valeur de 129,99\$ **59,99\$**

WOLFORD FORGE
Ens. de couteaux de 15 pièces Bloc inclus
Valeur de 149,99\$ **69,99\$**

Batterie de cuisine antiadhésive de 9 pièces
Valeur de 199,99\$ **79,99\$**

TROS GRAND CHOIX. Grâce à nos milliers d'articles, Benix & Co. est le leader dans le secteur des articles ménagers de marques reconnues.

Benix & Co. importe directement du fabricant, sans intermédiaires coûteux, et vous fait profiter de nos ventes exceptionnelles.

NOUS LE GARANTISSONS... Si vous nous montrez un article identique vendu moins cher, nous ferons mieux que galer ce prix! nous le r...

BENIX & Co.
MAGASINEZ NOS 2 ENTREPRISES!
DEUX IMMENSES MAGASINS REPLEINS D'AUBAINES!

7335 BOUL. DÉCARIE
angle Jean-Talon et station Namur

3213 AUTOROUTE 440
Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus

IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lundi-mardi, 10-18 h • Jeudi et vend. 10-21 h
Sam. 9-17 h • Dim. 10-17 h
Magazines tôt pour un meilleur choix.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Le corps, manuel d'entretien



Richard Chartier

Si vous voulez rendre un Québécois fou, dites-lui qu'il va faire soleil et doux pendant le week-end. Dès que les pythonisses de la météo lâchent le mot, ça se met à courir dans tous les sens, comme des cafards.

À chacun sa manière de célébrer la bonté divine. Des gens que je ne nommerai pas s'apprennent à flageller la rosée de leur bois lorsque je pars rouler à vélo. À mon retour, quelle que soit l'heure de l'après-midi, mon voisin est immanquablement en train de savonner sa traction intégrale en écoutant radio boum-boum.

Demain, s'il fait encore beau, on va remettre ça. On ne change pas ses habitudes facilement. C'est pas moi qui vais froter ma minoune tout un week-end, mes copains golfeurs ne se feront jamais prendre à vélo et le gars d'à-côté n'ira pas perdre son temps à frapper la petite balle blanche. Les uns les autres, on se regarde de haut avec tout le mépris que confère la tranquille possession de la vérité.

TCP

De sorte qu'aucun d'entre nous n'admettra avoir besoin de Thérèse Cadrin Petit pour devenir un golfeur plus doué, un meilleur cycliste ou un automobiliste éveillé. Cette grand-maman qui ne joue pas au golf, qui fait bien peu de vélo et qui n'a jamais lavé un char de sa vie écrit, dans *Le Corps heureux* (1), tout juste publié aux Éditions de l'Homme, que « faire du sport et bien prendre soin de son corps sont

deux choses fondamentalement différentes, mais qui se complètent ».

Passionnée par le mouvement et la précision du geste depuis son plus jeune âge, Thérèse a été danseuse aux Grands Ballets canadiens, au Ballet national du Canada et à la Comédie-Française. Elle enseigne la danse et la gymnastique sur table à l'École nationale de théâtre. Elle a étudié la physiologie, l'ostéopathie, la technique Alexander et l'étonnante méthode du kinésithérapeute Penchenat. Elle a également fait des recherches en laboratoire avec le professeur Mindy Levine à l'Institut de réadaptation de Montréal.

Loin des gymnases à poids, Thérèse tient, boulevard Saint-Laurent, une école de gymnastique sur table. Ça fait 20 ans que ça ne désemplit pas, son truc. Danseuses, danseurs, gens de théâtre, comédiens, chanteurs, acrobates et autres professionnels de la scène ont été ses premiers clients, des gens en fait qui voulaient parfaire la maîtrise de leur principal outil de travail — leur corps —, devenir plus forts et plus souples sans gonfler leurs muscles. Puis il y a eu des chirurgiens, des pompiers, des agents d'immeubles, des mamans, des garçons de table, des athlètes. Et des journalistes, arrivés en reportage et repartis à l'entraînement...

C'est qu'avec TCP, comme on l'appelle affectueusement, les résultats sont toujours remarquables.

Patrice L'Écuyer, ex-désespéré du dos, a dit à *Châtelaïne* : « J'ai eu trois hernies discales et pendant deux ans, je n'ai pu monter sur scène tellement je souffrais. La table Penchenat a changé ma vie. » Et à *7 Jours* : « J'ai trouvé la façon de me rendre jusqu'à 95 ans en restant droit, solide et en pleine forme. »

En préface du *Corps heureux*, Sylvie Fréchette confie : « Ma compréhension de mon corps, du bien-être et de la santé, c'est à Thérèse et à sa Gymnastique sur table que je la dois. Si j'avais su ce que je sais maintenant, j'aurais accompli de bien meilleures performances. »

Unique

D'origine thérapeutique, la méthode de Thérèse, qui a fait l'objet de nombreux reportages, reste unique. Elle soigne l'alignement pos-

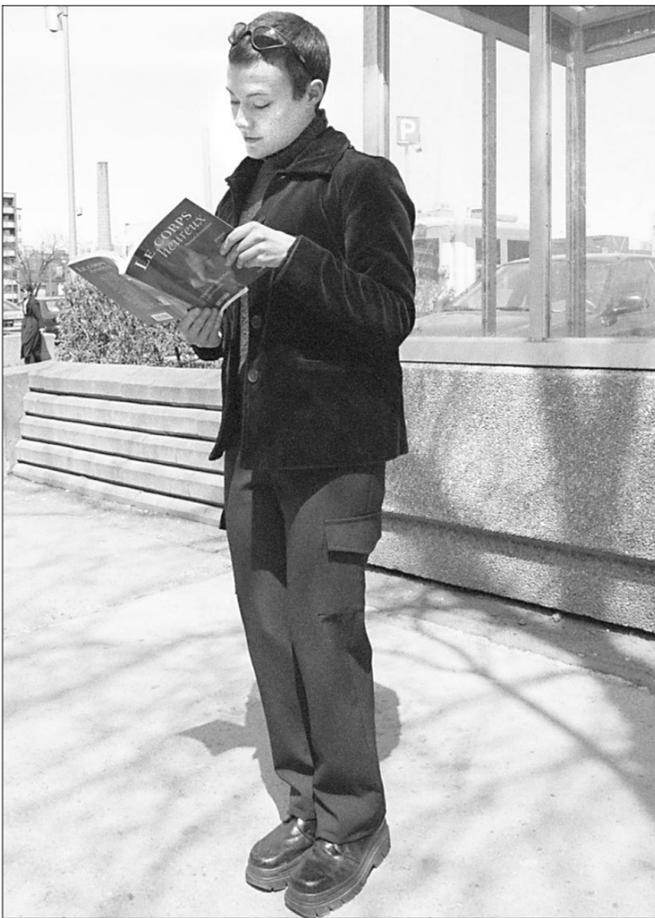


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Pas besoin de faire des pompes à l'arrêt d'autobus pour profiter de ce temps d'attente. Tout en feuilletant *Le Corps heureux*, Jacinthe Laguë fait discrètement un alignement des membres inférieurs.

tural et travaille la musculature profonde (chacun connaît les biceps et peut s'en gonfler un n'importe quand, mais le psoas, le grand-rond, l'ilio-costal ?) Sous la plume de Lucie Dumoulin, *Le Corps heureux* expose l'essentiel de cette méthode. En sous-titre, l'expression « manuel d'entretien » rappelle que le corps est une machine, merveilleuse bien sûr, et que la meilleure façon d'en prendre soin est d'en comprendre la mécanique.

Le véhicule de notre vie vaut as-

sûrement plus que celui de nos déplacements routiers. À l'argument « j'ai pas le temps de faire de l'exercice », l'ouvrage propose, entre autres, de transformer les geste du quotidien en exercices. En mots et en dessins, il nous fait découvrir l'art subtil de la marche, de la position assise, du soulèvement d'une charge et de dizaines de mouvements et de postures qu'on fait ou qu'on adopte sans y penser. À loisir, on peut à tout moment vérifier son alignement postural, étirer sa colonne vertébrale, tonifier ses

muscles, rééquilibrer ses tensions. À tout moment — à l'arrêt d'autobus, pendant une réunion, en se brossant les dents ou en faisant son épicerie —, on peut « prendre soin de son corps ».

Un exemple pigé au hasard, pour donner une idée : « En ramassant les feuilles, tenir le râteau sans hausser les épaules, rentrer le ventre à chaque expiration, relâcher les genoux et contracter les muscles internes et externes des cuisses. »

Les bons dictionnaires consacrent deux planches aux muscles du corps humain : une de face et une de dos. TCP a besoin de huit dessins pour illustrer cette prodigieuse artilerie : muscles profonds, semi-profonds, semi-superficiels et superficiels. Ça déniaise !

Le Corps heureux — qui deviendra assurément le livre de chevet de plusieurs médecins — démocratise un savoir qui est d'autant moins connu qu'on a la certitude de le posséder dès qu'on se fait suer ou qu'on avale une pilule.

Cette lecture fera plus qu'améliorer votre jouissance du beau temps et tonifier vos jours de pluie. Elle vous permettra d'enrichir votre jeu de golf, votre passion du vélo ou votre art du *simonize* et du changement d'huile. Peut-être vous fera-t-elle découvrir des parties de votre corps dont vous ne soupçonniez pas l'existence... Pendant la lecture, ne vous en étonnez pas, vous ne pourrez faire autrement que corriger votre position assise, décroiser les jambes, rentrer le ventre, abaisser les épaules et respirer plus profondément. Une sorte de bien-être s'insinuera en vous bien avant que vous n'atteigniez la dernière page !

TCP réussira même à vous faire sourire. Sans doute emporté par son enthousiasme, l'auteur trahit ingénument son genre : « Remontez vous-même la fermeture éclair à l'arrière de votre robe. »

C'est promis, Thérèse, la prochaine fois que je me déguiserai en femme !

rchartie@lapresse.ca

(1) *Le Corps heureux*, Thérèse Cadrin Petit et Lucie Dumoulin, Les Éditions de l'Homme, 240 pages, 21,95 \$.

Gymnastique sur table TCP inc., 5130 boul. Saint-Laurent, bureau 200, Montréal H2T 1R8 - tél. : 514-274-3110 (essai gratuit sur rendez-vous).

Le grand rendez-vous planétaire du 5 mai 2000

PIERRE CHASTENAY
collaboration spéciale

Les médias font grand cas depuis quelques semaines d'une rencontre planétaire qui se produira le 5 mai. Leur intérêt s'est accru depuis l'annonce par quelques astrologues que l'événement pourrait provoquer une série de catastrophes sur Terre. Assistons-nous bientôt à la fin du monde... encore une fois ?

Le 5 mai, vers 4 h (heure avancée de l'Est), le Soleil, la Lune et les cinq planètes visibles à l'oeil nu — Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne — seront réunies dans une même région du ciel.

En réalité, ces astres ne se rapprochent pas vraiment, et demeurent à des millions, voire à des milliards de kilomètres les uns des autres. Mais vus de la Terre, leur séparation maximale sera d'à peine 26 degrés. Vingt-six degrés, c'est à peu près la distance entre le bout de votre pouce et celui de votre auriculaire lorsque vous tenez votre main devant vous, bras tendu et doigts complètement écartés.

C'est un regroupement assez serré, bien qu'on ne puisse pas parler d'un véritable « alignement ». Quoi qu'il en soit, cette rencontre céleste à sept est tout de même assez inusitée pour attirer l'attention.

Il n'en fallait pas plus pour que les astrologues, voyants et autres devins publient des prédictions toutes plus catastrophiques les unes que les autres. Cette rencontre planétaire provoquera selon eux des tremblements de terre, des éruptions volcaniques et des raz de marées dévastateurs. Les cours de la Bourse dégringoleront, l'économie mondiale s'effondrera... Les plaies d'Égypte, en pire !

Qu'on se rassure tout de suite : ces prédictions ne valent même pas le papier sur lequel elles sont écrites. Des rencontres planétaires comme celle du 5 mai se sont produites souvent par le passé sans provoquer les événements catastrophiques qu'on attendait. Certains se souviendront peut-être de « l'effet Jupiter », qui aurait dû provoquer de terribles tremblements de terre en Californie, en 1982. Somme toute, 1982 fut une année très moyenne du point de vue des

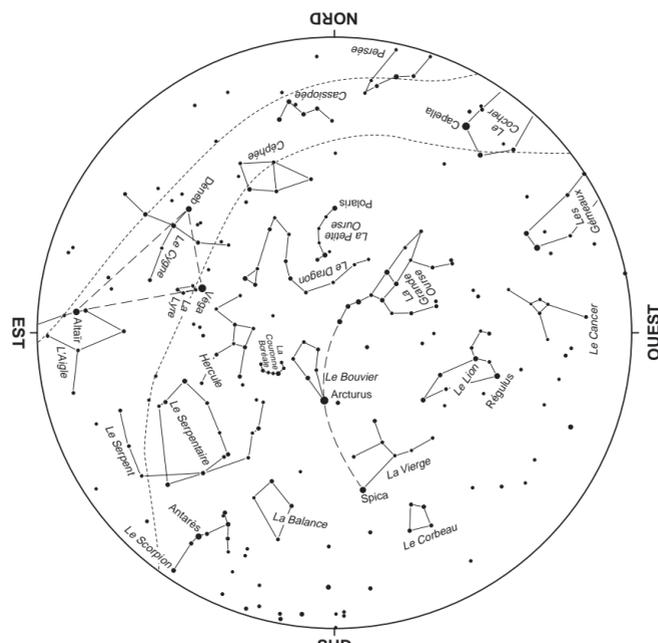
séismes. Le 5 février 1962, les sept mêmes astres n'étaient qu'à 16 degrés les uns des autres, et encore une fois, rien de particulier ne s'est produit.

Le fait que les conjonctions de planètes n'induisent pas les catastrophes annoncées n'a rien de bien étonnant lorsqu'on se donne la peine de réfléchir à la façon dont les planètes s'influencent les unes les autres. Quoi qu'en disent les amateurs de champs d'énergie et de forces occultes, les scientifiques ne connaissent qu'une seule force capable d'agir d'une planète à l'autre sur de grandes distances : c'est la force d'attraction gravitationnelle. Les conséquences de cette attraction peuvent être très spectaculaires, comme le prouvent les marées océaniques que la Lune et le Soleil soulèvent quotidiennement. Est-il possible qu'un regroupement serré de planètes amplifie ces forces de

marées, au point de faire craquer la croûte terrestre ?

La réponse est non. Bien que les planètes soient très massives (c'est particulièrement vrai pour Jupiter, qui est près de trois fois plus massive que toutes les autres planètes réunies), elles sont beaucoup trop éloignées de la Terre pour produire un effet gravitationnel mesurable sur notre planète. Leur effet combiné est des milliers de fois moins important que l'influence du couple Lune-Soleil. Ainsi, sur une marée haute d'un mètre, les planètes n'ajouteraient que quelques millimètres, pas plus.

L'influence des planètes sera encore moins importante lors de la conjonction du 5 mai, puisqu'elles seront toutes situées derrière le Soleil, et donc à leur distance maximum de la Terre. L'effet de marée des planètes ne sera pas non plus très important sur le Soleil, contrai-



Carte Marc Jobin, Planétarium de Montréal ©

La carte représente le ciel tel qu'on pourra le voir à la mi-mai vers 23h30 (heure avancée de l'Est), une heure plus tard au début du mois, une heure plus tôt à la fin. Pour l'utiliser, tenez la carte au-dessus de votre tête, en alignant les points cardinaux. Les lignes pleines identifient les constellations, tandis que le pointillé fin montre les contours de la Voie lactée.

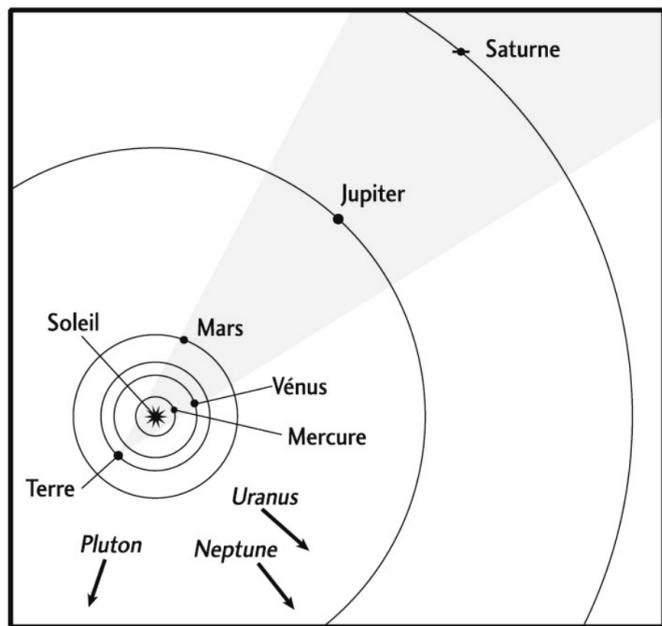
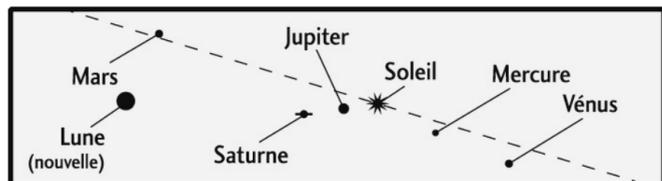


Illustration Sophie DesRosiers, Planétarium de Montréal ©

L'illustration du bas montre la position de la Terre et des cinq planètes visibles à l'oeil nu autour du Soleil le 5 mai 2000. L'image du haut montre la position apparente des planètes, de la Lune et du Soleil vus de la Terre.

rement à ce que prétendent certains auteurs. Encore une fois, donc, beaucoup de bruit pour rien...

Pourrons-nous au moins observer le spectacle de ces planètes regroupées dans une même région du ciel, vous demandez-vous ? Eh bien ! non, à moins de pouvoir éteindre momentanément le Soleil ! La Lune sera nouvelle, et donc invisible, et les planètes seront toutes noyées dans les lueurs de notre étoile. Les astronomes amateurs, grands observateurs de phénomènes planétaires, n'auront pas l'occasion de se rincer l'oeil à nouveau avant la mi-juin. Cette rencontre planétaire du 5 mai a décidément tout d'un non-événement !

Pierre Chastenay est astronome au Plané-

tarium de Montréal.

À l'affiche au Planétarium de Montréal : Au cours de l'an 2000, le cycle d'activité du Soleil sera à son maximum. Ne rater donc pas le spectacle Soleil en colère pour les jeunes et la famille présenté en après-midi. En soirée à compter du 25 mai, ne manquez pas notre tout nouveau spectacle multimédia Le Monde des galaxies. Pour les tout-petits (5-8 ans), on recommande les spectacles La Nuit magique et L'Univers du Petit Prince présentés les samedis et dimanches en matinée. Horaire et informations : (514) 872-4530. Renseignements astronomiques : (514) 861-CIEL. Site Internet : http://www.planetarium.montreal.qc.ca



Richard Baumhammers, l'avocat de 34 ans arrêté vendredi à la suite du meurtre de cinq personnes à Pittsburgh, était un jeune homme à l'avenir prometteur qui s'était cependant retiré dans l'univers d'Internet pour trouver quelqu'un à qui parler, selon ses proches et voisins.

Un avocat de 34 ans est l'auteur de la tuerie raciste de Pittsburgh

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le meurtre de cinq personnes d'origine juive, noire, ou asiatique vendredi par un jeune avocat de Pittsburgh a remis sur le devant de la scène la violence contre les minorités raciales ou religieuses, dans un pays où quelque 200 millions d'armes à feu sont en circulation.

Le FBI a ouvert une enquête pour déterminer les motivations et les circonstances exactes de l'équipée sanglante de Richard Scott Baumhammers, un avocat de 34 ans apparemment pris de folie meurtrière.

Les origines des victimes, appartenant toutes à des minorités, « font qu'il y a clairement une dimension raciale » dans cette affaire, relève Jeffrey Reiman, un universitaire, spécialiste en criminologie.

Même s'il y a visiblement un « sens politique » dans cette tuerie, d'éventuelles connexions avec des groupes extrémistes sont toutefois plus incertaines, relève-t-il en soulignant que le meurtrier « semble avoir agi sous le coup d'une explosion personnelle ».

Les antécédents du meurtrier donnent jusqu'à présent peu d'indices sur ses motivations, laissant plutôt deviner un jeune homme promis à la réussite professionnelle, issu d'un milieu éduqué et vivant dans une banlieue résiden-

tielle confortable de Pittsburgh, en Pennsylvanie. Sous le choc, sa famille proche a refusé hier de commenter le drame.

D'origine lituanienne — son père, dentiste, avait émigré aux États-Unis dans les années 50 —, Richard Scott Baumhammers avait été diplômé d'une faculté de droit de Birmingham, dans l'Alabama, en 1992, où il figurait dans le peloton de tête de sa promotion.

Solitude sur Internet

Ceux qui l'ont connu étaient incrédules après son arrestation. « Il était brillant. Il avait tout pour réussir et nous prédisions tous qu'il connaîtrait le succès », raconte Bill Dyer, qui a étudié avec lui à Birmingham.

Ses études l'ont également conduit à voyager, à l'Université d'Heidelberg en Allemagne, puis à Salzbourg, en Autriche, lui faisant caresser l'idée d'une carrière d'avocat international.

« C'était un type bien, mais pas exceptionnel et pas du genre à suivre des études internationales », se souvient toutefois Eric McElwain, responsable du programme de droit international de l'université de Sacramento (Californie), où Baumhammers a passé un an.

Au milieu des années 90, il se rend à Atlanta et s'inscrit au barreau de la ville. Quelques années plus tard il revient à Pittsburgh,

fait figurer l'adresse de ses parents comme son adresse professionnelle mais ne renouvelle pas son inscription au barreau.

Plutôt que de s'intéresser au droit, on le retrouve sur Internet, participant à des forums de discussion sous le pseudonyme de « Rbaumhamme ». Il donne pour adresse Pittsburgh mais aussi Riga, la capitale de la Lettonie.

Une voisine de 15 ans lui présente, via l'Internet, sa grande sœur de 21 ans, mais cette dernière affirme ne l'avoir jamais rencontré personnellement.

Il utilise sur le Net une devise qui semble traduire sa dérive : « Ça aussi, ça passera. »

Virulent débat

La tuerie de Pittsburgh survient alors que le débat sur le contrôle des armes à feu est plus virulent que jamais, dans un pays régulièrement sous le choc de fusillades dans des écoles, des églises et des endroits publics, comme le zoo de Washington où sept enfants ont été blessés lundi dernier.

Malgré l'opposition acharnée de la National Rifle Association, le président Bill Clinton a récemment lancé une vaste offensive politique en faveur de la production d'armes munies de dispositifs de sécurité renforcés et a donné le coup d'envoi d'une campagne de rachat par l'État des armes en circulation.

Zellers

Si vous avez 60 ans ou plus, vous pourrez profiter de l'offre

Avantages

60

Le lundi 1^{er}
mai 2000

Obtenez un rabais de

10%

sur *TOUS les articles à prix ordinaire, en solde ou en liquidation, y compris les services dans les salons Magicuts[†] chez Zellers. Profitez-en!

OFFRE EN VIGUEUR À VOTRE MAGASIN ZELLERS LE LUNDI 1^{ER} MAI 2000

*Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Vous trouverez tous les détails en magasin au comptoir du service à la clientèle. [†]Où le service est offert.



Carte 4

L'intégration de l'Europe

Vous avez entre les mains la quatrième carte du deuxième chapitre de notre Atlas du XX^e siècle.

Ce chapitre est formé de 12 cartes qui sont publiées le dernier dimanche de chaque mois. En voici les thèmes:

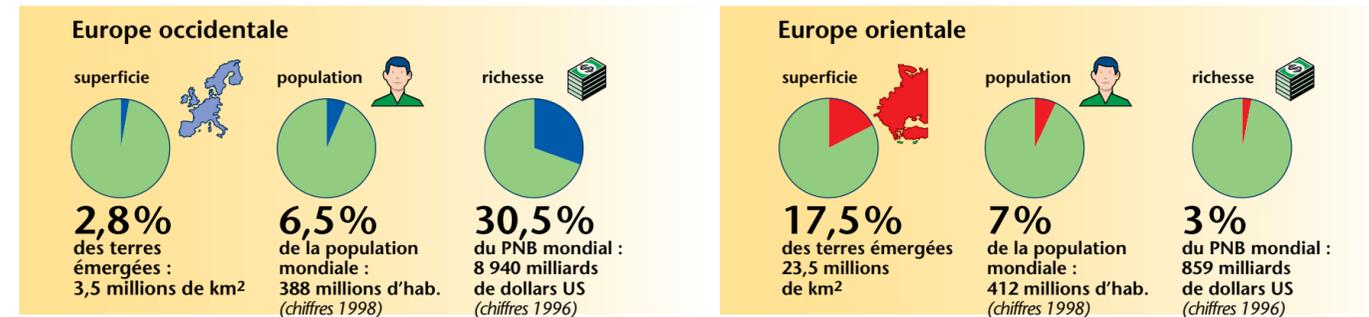
- 1 Le gendarme américain
- 2 Les guerres mondiales
- 3 Les fronts religieux
- 4 Europe: vers l'intégration ?
- 5 Asie, le choc des géants
- 6 Amérique latine: l'envol ?
- 7 Afrique, le continent déchiré
- 8 Moyen-Orient, terre de dieu
- 9 Énergie, des batailles à venir
- 10 Demain, les guerres de l'eau
- 11 Les enjeux de l'environnement
- 12 Les conflits du XXI^e siècle

Après «les fronts du siècle», nous nous intéressons cette fois à un vieux rêve européen, celui d'un espace continental enfin pacifié, uni et solidaire. Théâtre de la Première Guerre mondiale et centre névralgique de la Seconde, l'Europe a fait beaucoup de chemin vers l'intégration durant les cinquante dernières années. L'entrée en vigueur toute récente de l'euro, monnaie commune à 11 pays, en est la dernière manifestation.

L'Atlas du XX^e siècle est produit par la division des projets spéciaux de La Presse en collaboration avec nos partenaires du réseau World Media, qui regroupe plus de 20 grands quotidiens dans le monde. ©

LE 28 MAI
ASIE, LE CHOC DES GÉANTS

L'Europe en chiffres

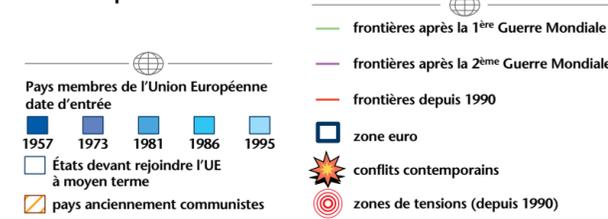


Europe: vers l'intégration ?

Théâtre de la Première Guerre mondiale, centre névralgique de la Seconde, l'Europe n'est pas épargnée par la guerre au XX^e siècle. À la fin des années 50, le rêve d'un espace continental enfin pacifié, uni et solidaire, prend forme puis s'étend à l'ensemble du continent lorsque s'effondrent l'URSS et les démocraties populaires. L'intégration économique n'occulte cependant pas la permanence de conflits localisés qui mettent en péril la construction d'une identité européenne.

Les principales modifications de frontières au XX^e siècle

La Communauté Economique Européenne, née à la fin des années 50 et rebaptisée Union Européenne en 1993, est confrontée depuis la fin de la guerre froide au défi d'intégrer les pays anciennement communistes. L'Europe des 15 a donc développé des accords de coopération qui ne suffisent pas à réduire les disparités économiques.

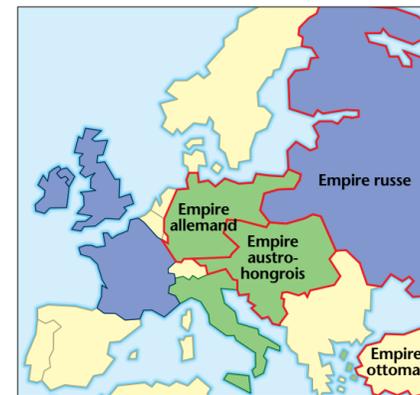


L'agenda du siècle

- 1914 : attentat de Sarajevo, début de la Première Guerre mondiale
- 1917 : révolution bolchevique
- 1919 : traité de Versailles
- 1922 : Mussolini au pouvoir
- 1933 : Hitler chancelier
- 1936-1939 : guerre civile espagnole
- 1939 : pacte germano-soviétique, début de la Seconde Guerre mondiale
- 1945 : capitulation de l'Allemagne, découverte des camps de la mort
- 1947 : plan Marshall
- 1956 : expédition franco-anglaise à Suez
- 1957 : traité de Rome
- 1958 : retour du général de Gaulle au pouvoir
- 1968 : printemps de Prague
- 1975 : mort de Franco
- 1985 : Gorbatchev et la perestroïka
- 1989 : chute du mur de Berlin
- 1990 : réunification de l'Allemagne
- 1991 : éclatement de la Yougoslavie
- 1992 : traité de Maastricht
- 1999 : intervention de l'OTAN au Kosovo
- 1999-2002 : entrée en vigueur de l'euro

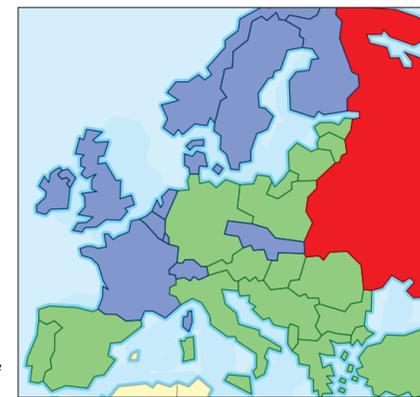
1910 Le temps des empires

Au début du siècle, l'Europe est secouée par des tensions nationalistes. Des quatre grands empires, aucun ne survit à la 1^{ère} guerre mondiale.



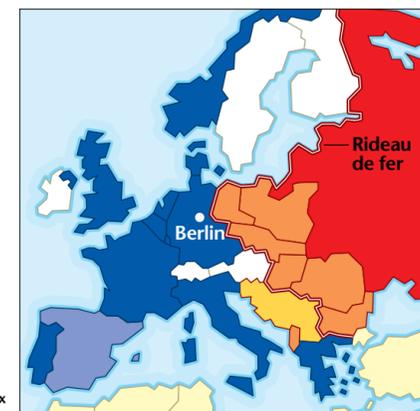
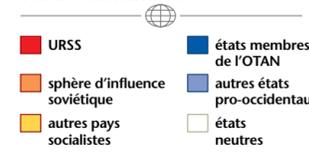
Années 30 l'ère des dictatures

En 1918, le traité de Versailles donne naissance à une nouvelle Europe fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais la crise de 1929 et l'avènement des totalitarismes enclenchent la marche à la guerre.



Années 50 l'Europe divisée

Terrain privilégié de la guerre froide, l'Europe voit les États-Unis et l'URSS renforcer leur camp de part et d'autre du rideau de fer. Le mur de Berlin, bâti en août 1961, symbolise jusqu'en 1989 la partition idéologique du Vieux Continent.



Sources : Boniface, Atlas des relations internationales Hobsbawn, Age of extremes Chaliand/Rageau, Atlas stratégique

Et maintenant voici l'euro



Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal: c'est l'Eurolande, 292 millions de consommateurs et une puissance économique très comparable aux États-Unis. L'euro, leur devise commune, est déjà la monnaie la plus utilisée au monde après le dollar américain. Outre les 11 économies participantes, une trentaine de pays, dont la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, ont lié leur taux de change à l'euro.

Le calendrier de l'euro

D'abord apparu le 1^{er} janvier de l'année dernière, l'euro doit s'implanter progressivement au cours d'une période de transition de trois ans.

1^{er} janvier 1999
Le 1^{er} janvier 1999, au «jour E», comme Euro, le tableau des valeurs irrévocables de l'euro, traduit en dix monnaies, était dévoilé. Les monnaies nationales subsistent, mais les réserves et les dettes des États sont désormais comptabilisées en euros. Les comptes en banque, les cartes de crédit et les prix commencent à être calculés en euros.

1^{er} janvier 2002
Débute le retrait des monnaies nationales. Les paiements commerciaux ne peuvent se faire qu'en euros.

1^{er} juillet 2002
Les monnaies nationales disparaissent, seul l'euro a encore une valeur d'échange.



Dimanche, dans le jardin

À faire cette semaine



- Ajouter **terre noire** et **compost** aux plates-bandes en prenant garde de ne pas blesser les plantes déjà germées.
- Planifier la plantation des **arbustes** et des **arbres**, notamment les «gros calibres».
- Replacer les **plants** en partie **déracinés** par le gel, comme c'est souvent le cas des primevères.
- Nettoyer et mettre en opération le **jardin d'eau**.
- Il est encore temps de planter les **dahlias en pot**, à l'intérieur. Une fois transplantés dans la plate-bande, ils fleuriront deux semaines plus tôt que les tubercules enfouis en pleine terre.

À lire la semaine prochaine

- **Le monde fascinant des conifères nains**

Le pot



Le pot

- De préférence en grès, d'un minimum de 20 cm de diamètre par 20 cm de profondeur. Attention : il faut le mettre à l'abri pour l'hiver sinon il fendra. Dimensions minimales pour une jardinière : 30 cm X 30 cm.
- Le drainage est nécessaire. Le cas échéant, il faut percer un trou.

- Si on utilise un pot de plastique, éviter les coloris foncés comme le vert, le noir, le brun foncé qui absorbent la chaleur. La couleur «grès» convient.
- Une foule d'autres contenants peuvent aussi convenir à la culture en pot, mais il faudra souvent les imperméabiliser.

Le terreau

- Terreau genre «Promix» mélangé à du compost, ce qui permet de bien retenir l'humidité. Si le terreau contient trop de mousse de tourbe, il sera difficile à arroser et il faudra bassiner pour permettre une absorption d'eau adéquate.
- Avec un terreau plus lourd, on pourra utiliser des cristaux spéciaux qui absorbent l'eau. Certains terreaux en contiennent déjà. Ces cristaux sont toutefois inefficaces si le sol est bien aéré.

Les plantes

- Choisir des annuelles qui ne sont pas en fleurs ou en début de floraison, ce qui facilitera la reprise lors de la transplantation.
- Si on utilise des plantes en fleurs, couper fleurs et bourgeons floraux lors de la transplantation pour favoriser l'enracinement.
- Certains semis peuvent se faire directement en pot.
- Placer les pots en fonction des exigences de chaque plante en matière de lumière. Celles qui préfèrent un peu d'ombre seront installées dans le voisinage des plantes hautes ou grimpantes.
- Avant de transplanter les annuelles, il faudra les acclimater à la température extérieure durant quelques heures, durant quelques jours.
- Plusieurs plantes vivaces peuvent aussi convenir aux arrangements floraux. Après leur été en pot, on pourra les transplanter dans une plate-bande au début de l'automne.
- Certaines plantes d'intérieures comme les palmiers ou le ficus peuvent s'intégrer facilement aux aménagements de balcon au cours de l'été.

Quelques suggestions

- Les **hélotropes** pour le parfum exceptionnel et le bleu très vif. Le cultivar «Perfume White», de couleur blanche, est encore plus odorant.
- Les **coleus** pour leur feuillage aux coloris innombrables.
- La patate douce, comme plante rampante, au feuillage vert tendre ou pourpre.
- Certaines variétés de betteraves pour la couleur pourpre de leurs feuilles.
- Le fuchsia pour ses fleurs retombantes spectaculaires.
- Les heuchères, des vivaces, pour le pourpre et la forme de leur feuillage
- Les pourpiers «Dueb» pour leurs fleurs abondantes roses, à la bordure jaune.
- Le **Pennisetum secatum** «Rubrum» pour ses plumeaux et ses tiges rougeâtres. De toute beauté.
- La lysimaque rampante «Aurea», une vivace retombante, pour le vert tendre de son feuillage et ses petites fleurs jaunes.
- La fleur de la passion, une grimpante, pour sa luxuriance et ses fleurs magnifiques.
- Le **Capsicum anuum** et ses nombreuses variétés pour ses piments minuscules et très colorés.
- Les daturas pour leurs fleurs en trompettes, blanches ou violettes

- Les bougainvilliers, pour une profusion de fleurs retombantes roses, jaunes ou rouges.
- L'anagallis «Skylover» pour ses petites fleurs bleu vif et retombantes.
- Le caladium, une plante bulbeuse d'ombre, pour le coloris de ses feuilles.
- **Helychrysum petiolare** «Silver» pour son feuillage velouté et argenté.
- Le **Zinnia angustifolia** «Profusion Orange» ou «Profusion Cherry» pour l'abondance de ses fleurs.
- **Melanthus major**, une annuelle difficile à trouver, pour son feuillage denté très original.

Pour en savoir plus

Les annuelles en pots et au jardin, par Albert Mondor; Éditions de l'Homme, Montréal 2000, 240 pages, 29,95 \$.

Pots et jardinières, par Larry Hodgson; Éditions Broquet, Boucherville 2000, 408 pages, 39,95 \$

Les photos sont tirées de ces deux ouvrages.

L'ère du pot

Ils

sont en plastique, en grès, en métal, parfois même en béton ou en bois. Les formes sont multiples, les coloris, innombrables. Depuis quelques années déjà, le pot fait sa place dans le monde du jardinage. Et rien ne semble l'arrêter.

Petit terrain, petit balcon, petite terrasse, escaliers, autant de terrains de prédilection. L'ère du pot est bel et bien commencée. Discret, presque timide à ses débuts, il s'affiche. Le pot se permet aujourd'hui toutes les audaces, les plus grandes extravagances comme offrir le gîte à ces brugmansias, de gros arbustes aux fleurs en trompette longues de 30 centimètres, jaunes, blanches, roses, au parfum suave et enivrant qui attend la fin de la journée pour se manifester.

En pot, tout peut pousser, vous diront des experts. Larry Hodgson, chroniqueur horticole au quotidien *Le Soleil* et auteur de nombreux volumes sur le jardinage, ou encore, Albert Mondor, horticulteur et animateur d'une émission télé de jardinage. Hasard de la vie, chacun vient tout juste de publier un ouvrage sur la culture en contenant, un monde parfois surprenant où des mariages inusités voient le jour, unions d'autant plus intenses qu'elles ne durent que trois ou quatre mois.

«Le pot permet souvent de faire des arrangements qu'il serait difficile ou impossible de réaliser au jardin, explique Albert Mondor. Il ne faut pas hésiter à faire preuve d'audace avec les formes, les coloris, les textures de feuillage. Chaque pot devient une partie du paysage que l'on veut s'offrir. En fin de compte, tout est une question de goût.» Un grand pot pourra même faire la place à un petit jardin d'eau.

À vrai dire, la conquête des plantes par le pot est commencée depuis des lunes. À défaut de faire pousser les titans dans un espace réduit, il s'est allié à l'horticulteur pour les réduire à sa mesure. C'est le bonsaï. Quant aux vivaces et aux arbustes, le contenant devra être doté d'un système d'isolation spécial pour éviter que les racines ne gèlent durant l'hiver.

Mais si le jardinage d'été suffit à combler votre amour du végétal, le temps suffira au pot pour vous créer un univers complet: fleurs annuelles, plantes bulbeuses, graminées, fines herbes ou encore des plantes potagères, de la laitue aux tomates qui grimpent au balcon en passant par les aubergines, les carottes ou même les pommes de terre.

«Je me souviens d'une époque où je vivais au troisième étage d'un immeuble et que l'argent se faisait rare, raconte Larry Hodgson. Eh bien, avec le potager en pot, sur le balcon, je réussissais à approvisionner en légumes notre petite



PIERRE GINGRAS

famille de trois personnes du mois de juin jusqu'en octobre. D'ailleurs, si les soins sont adéquats, les plantes potagères sont souvent plus productives en pot que dans le potager.»

Mais la culture en contenant a ses exigences. Si les mauvaises herbes se font habituellement plus rares et que les insectes sont moins nombreux, plus faciles à traiter, les plantes ont besoin néanmoins d'une attention soutenue. «Oubliez la culture en pot si vous n'êtes pas prêts à arroser, en période de grande chaleur,

deux arrosages par jour s'imposeront. Plusieurs sous-estiment les besoins en eau», disent nos experts. Mais l'inverse est aussi vrai, fait valoir Albert Mondor. Attention de sombrer dans l'excès. Les plantes ne sont pas des poissons. Certains appareils qui fournissent l'eau goutte à goutte peuvent faire merveille.

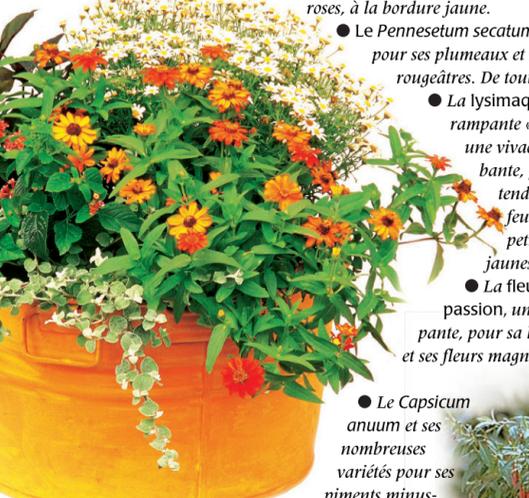
Souvenez-vous aussi que si elles vivent d'eau fraîche, il leur faudra beaucoup plus que de l'amour pour profiter de la vie. La fertilisation est essentielle pour obtenir de bons résultats en contenant. Un engrais balancé, genre 20-20-20, granulaire, à dégage lent en début de saison, puis à chaque arrosage, une solution soluble d'engrais à fleur (15-30-15) ou encore une solution balancée, toutes deux diluées par quatre. Plusieurs conseillent aussi d'utiliser en alternance, fertilisant à fleurs et engrais balancés.



Le concombre «Salad Busch» a été créé spécialement pour la culture en pot.



Une grande diversité de coloris: de l'hélotrope au coleus en passant par le datura et le piment.



Tous les contenants se prêtent à la culture en pot.

Photo Albert Mondor



Le fuchsia est toujours spectaculaire.

Photo Larry Hodgson



Photo Albert Mondor

Graphisme: Jocelyne Poëlle / Photos: Tony Hubert

Monde

Des banlieues « américanisées »



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
PARIS

La France n'est pas à feu et à sang et on ne descend pas les gens tous les jours à chaque coin de rue. Mais on ne peut nier la réalité : au sein de vastes banlieues défavorisées des grandes villes s'est installée progressivement une sorte de violence « à l'américaine ».

Que ce soit au nord et à l'est de Paris, dans les quartiers nord de Marseille et dans toutes les banlieues « difficiles » de Strasbourg, Toulouse, Lyon, Lille etc., on retrouve le même cocktail : de vastes cités HLM, à majorité immigrée, où règnent le chômage, l'échec scolaire et l'exclusion, où les commerçants ont depuis longtemps fermé leurs portes pour cause d'insécurité, et où la police n'ose plus patrouiller sauf sous forme d'expédition armée.

L'enchaînement de la violence est tel que, fréquemment, des voitures de police sont bombardées de projectiles et sont obligées de quitter les lieux à toute vitesse. En cas de

« bavure » policière, il n'est pas rare que les jeunes des cités descendent dans la rue pour aller s'attaquer aux détachements de flics casqués et armés, ou même, cela s'est vu, aller assiéger un commissariat. Loin d'inspirer la crainte, l'uniforme de police est parfois devenu une cible pour peu que le policier soit isolé en milieu « hostile ». Ainsi, dans la banlieue de Lille où s'est produite à la mi-avril une « bavure » avec mort d'un adolescent, un policier avait été agressé et gravement passé à tabac au même endroit la semaine précédente.

Dans ce climat de violence larvée, où à tout moment un incident peut mettre le feu aux poudres, tout est en place pour que justement se produisent les drames. D'un côté des bandes de jeunes (issus de l'immigration maghrébine en majorité) qui voient dans le flic l'ennemi et le raciste. De l'autre des policiers qui, même quand ils sont les plus démocrates du monde, s'attendent toujours au pire à la moindre intervention dans les quartiers « sensibles », et finalement passent facilement aux extrêmes au moindre mouvement suspect.

À la mi-avril, donc, incident gravissime en banlieue de Lille (métropole du nord de la France) : deux policiers en patrouille (mais pas du tout spécialisés dans la répression de la délinquance) aperçoivent deux jeunes, apparemment en train de voler une voiture, à moins qu'ils ne s'y soient seulement introduits pour fumer un joint. Dans des circonstances difficiles à établir avec précision, l'un des policiers abat purement et simplement un jeune (beur, naturellement) d'un coup de revolver tiré à bout portant. Cela se passe évidemment en pleine nuit. Et la mort

provoque deux nuits d'émeutes en banlieue de Lille. Quant au policier — dont les états de service ne posent aucun problème —, il est aussitôt mis en examen, non pour homicide involontaire, mais pour assassinat.

Le 4 avril précédent, dans la ville ouvrière de Seyne-sur-mer, près de Toulon, autre drame : une jeune mère de famille saute de la fenêtre de son HLM (au huitième étage !) pour échapper à des policiers venus perquisitionner dans son appartement et saisir trois kilos de cannabis. Peut-être le signe d'un dérangement, mais également d'une crainte généralisée de violences policières. De nouveau une nuit d'émeutes à la suite de cet incident.

Avant-hier, le drame ne mettait pas en cause des policiers, mais des agents de sécurité de grande surface, ce qui n'est pas si différent. Cela se passe à Plan de Campagne, à côté de Marseille. Soupçonné d'un vol de CD au magasin Virgin, un jeune est attrapé par des vigiles, maintenu au sol. Il meurt étouffé pendant son interpellation, dans des circonstances là aussi encore non élucidées. Mais cela fait cher payé pour un disque.

Indéniablement, le climat policier a profondément changé en France au cours des deux dernières décennies.

À raison — et parfois à tort — la police française avait jadis mauvaise réputation en Amérique ou dans les pays anglo-saxons. Au sein de la police française, l'arbitraire y était monnaie courante ; les droits des personnes interpellées comptaient pour peu de chose ; et, en cas de bavures (sans mortalité) ou de brutalité, les recours des victimes avaient peu de chances d'aboutir.

Cela dit, la police française, dans les an-

nées 60 ou 70, sortait des années très sombres de la guerre d'Algérie, où une quasi-guerre civile régnait à Paris. Par la suite, les mouvements de contestation politique avaient eux-mêmes recourus volontiers aux méthodes musclées. On cassait du flic, et le flic tabassait volontiers le manifestant dans le fourgon cellulaire ou au commissariat. À cette nuance (capitale) près : contrairement à ce qui se passait fréquemment aux États-Unis, les manifestations violentes et affrontements avec les forces de l'ordre aboutissaient rarement à des morts. Les événements complètement débridés de mai 68 n'ont fait qu'un mort (par noyade), ce qui est un miracle. Bref la police française, parfois brutale, quelquefois sadique, gardait à peu près la maîtrise de sa propre violence. Et les « bavures » sur délinquants étaient rarissimes.

Changement de décor aujourd'hui : les manifestations politiques ou syndicales se déroulent depuis une éternité dans la tranquillité et la courtoisie. Les incidents ne se produisent que si, justement, des bandes incontrôlées profitent de l'événement pour venir casser des vitrines en queue de cortège. Mais le fantasme du policier « à la solde de la bourgeoisie » et qui persécuterait la gauche fait partie des très vieux souvenirs.

Aujourd'hui, le problème réel concerne ce que les gouvernants français eux-mêmes appellent « les zones de non-droit », où la loi n'existe plus vraiment, où l'on n'a plus peur de s'attaquer directement aux forces de l'ordre. Où la police ne contrôle plus rien dans des quartiers entiers. Et où c'est d'abord la peur qui la rend dangereuse. Une situation explosive, dont les racines sont profondes, et qui fait penser à certains ghettos américains.

La ministre Elinor Caplan part en croisade contre les « têtes de serpent »

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale, CHANGE,
Chine

Dans la province côtière du Fujian, au milieu des rizières et des collines verdoyantes, il n'est pas nécessaire de chercher longtemps pour tomber sur quelqu'un qui a les yeux rivés sur la mer et qui ne pense qu'à prendre le large.

Zhang Baozhen arrête sa moby-lette défraîchie : « Le Canada ? Bien sûr que j'en rêve ! D'ailleurs ici, la majorité des gens veulent partir, aller ailleurs pour gagner de l'argent. C'est risqué, mais si j'avais les moyens, je voudrais bien courir le risque. »

Sur cette terre, pourtant loin d'être la plus pauvre de Chine, l'expatriation est une tradition, une seconde nature. Tout le monde ou presque a un parent, un ami, une connaissance qui vit à l'étranger. Au Fujian, les candidats au départ sont légion : ils sont la principale ressource des « têtes de serpent » — c'est ainsi que l'on appelle les passeurs. À raison de 30 000 \$ par personne — environ 3000 \$ comme paiement initial, et des années de travail pour rembourser le reste — les passeurs gèrent avec profit les flux migratoires clandestins.

C'est ici, après Pékin, que la ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté du Canada, Elinor Caplan, est venue cette semaine plaider en faveur d'une coopération

accrue avec les autorités chinoises pour sévir contre l'immigration clandestine. Munie du nouvel arsenal judiciaire, contenu dans son projet de loi sur l'immigration, qui promet de fortes amendes et de longues peines d'emprisonnement pour les organisateurs de l'immigration clandestine, la ministre souhaitait livrer un message sans équivoque : « Nous fermerons la porte aux clandestins. »

La vague d'arrivées clandestines de Chinois qu'a connue le Canada l'an dernier — 599 personnes à bord de quatre bateaux — et les conditions dans lesquelles se font les traversées n'avaient pas ému outre mesure les autorités chinoises jusqu'ici. L'automne dernier encore, Pékin accusait le Canada d'encourager l'immigration clandestine en provenance de Chine en accordant le statut de réfugiés à certains des occupants des navires arrivés sur ses côtes occidentales.

Mais récemment, Pékin a reconnu que le phénomène de l'émigration illégale massive avait pris en Chine des proportions alarmantes, troublantes pour l'image du pays et préoccupantes parce que les activités des passeurs sont souvent liées à d'autres activités criminelles, de contrebande et de trafic de marchandises.

« Les têtes de serpent sont des criminels qui salissent la réputation de la Chine et ils sont responsables ici de la hausse de la criminalité en général, que ce soit des enlèvements, des meurtres ou des cambriolages », dit le directeur ad-

joint du Bureau de la sécurité publique — la police — du Fujian.

En 1999, 86 bateaux avec 3600 clandestins à bord, sont arrivés en Australie en provenance de Chine. Au cours des deux dernières années, les États-Unis ont intercepté une vingtaine de navires transportant 1200 personnes. La plupart arrivaient des régions côtières de Chine et en particulier du Fujian.

À Changle, un village qui est une des bases principales des activités des têtes de serpent, la ministre Caplan a rencontré des dirigeants locaux. Ils affichent eux aussi la plus vive réprobation pour ce « trafic d'êtres humains ». On affirme mener des campagnes pour sensibiliser la population et la mettre en garde contre les dangers de l'émigration clandestine. On dit coller des affiches et inscrire des slogans sur les murs dépeignant la rude réalité de l'expatriation illégale. Mais les seules inscriptions que l'on a pu nous montrer étaient destinées à promouvoir le contrôle des naissances... Les autorités locales ayant longtemps fermé les yeux, voire tiré profit du phénomène selon certaines rumeurs, elles ne sont pas toujours très convaincantes quand elles se disent déterminées à faire la chasse aux passeurs.

Cependant, la ministre Caplan s'est déclarée « favorablement impressionnée » par les efforts déployés en Chine et au Fujian, en particulier, pour lutter contre l'expatriation illégale. L'année dernière, la police a intercepté plusieurs milliers de candidats au

départ et arrêté 289 passeurs. Et en quatre mois seulement, depuis le début de cette année, 171 passeurs ont été arrêtés au Fujian.

La ministre a jugé par contre « décevante » la faible présence des médias locaux, à Fuzhou, la capitale du Fujian, et à Changle, lors de son passage. Elle aurait souhaité que la presse locale répercute son message de fermeté contre les têtes de serpent et sa mise en garde contre la condition de servitude qui attend les clandestins pour payer leur dette aux passeurs. Les journalistes locaux avaient été invités à la rencontre, mais ils n'ont pas manifesté l'intérêt que l'on aurait pu attendre dans une province où l'on dit considérer l'émigration illégale comme un problème majeur.

Mais c'est un problème dont on n'aime pas discuter. Les journalistes étrangers ne sont pas toujours les bienvenus dans cette région, surtout quand ils cherchent à savoir à qui appartiennent les luxueuses maisons que l'on voit de temps à autre dans les petits villages côtiers.

« Ici, les têtes de serpent sont très actifs, mais ils ne vivent pas ici », dit Li Junxiang, maire adjoint de Changle. « Il faut comprendre que nous avons une longue tradition d'expatriation, par goût de l'aventure et pour faire fortune. Et depuis que la Chine s'est ouverte sur le monde, encore plus de gens sont partis, ils sont allés au Canada par exemple. Ils ont gagné de l'argent et tout le monde les admire et veut les imiter. »

À Pékin, M^{me} Caplan avait eu des entretiens lundi et mardi avec le ministre de la Sécurité publique, Jia Chunwang, le ministre des Affaires étrangères, Tang Jiaxuan et le conseiller d'État Luo Gan.

Auprès de ces hauts responsables chinois, la ministre canadienne cherchait à faire progresser les démarches visant à renvoyer en Chine les immigrants clandestins déboutés de leur demande d'asile. Sur les 599 Chinois arrivés illégalement au Canada l'an dernier, 23 ont obtenu le statut de réfugié, 11 ont été renvoyés en Chine. Une centaine seront à leur tour renvoyés aussitôt que la Chine aura établi avec certitude leur nationalité chinoise et aura délivré des pièces d'identité et des titres de transports pour chacun.

En vertu d'un accord cadre passé en avril 1999 entre la Chine et le Canada, les deux pays vont accentuer leur coopération en matière de lutte contre le crime organisé et notamment l'immigration illégale. Cet accord prévoit des échanges de renseignements, un renforcement des contrôles des flux migratoires et une augmentation du nombre d'agents d'immigration canadienne dans les missions diplomatiques en Chine.

M^{me} Caplan a tenu à souligner le maintien d'une politique d'immigration légale au Canada. Selon sa formule souvent répétée : « Nous voulons ouvrir plus grand la porte d'en avant, et fermer la porte d'en arrière. »

Les fissures de l'empire rouge

Le PC chinois se révèle incapable de se réformer et les problèmes s'accumulent

L'étoile du Parti communiste chinois, qui célébrait il y a six mois son cinquantième anniversaire, a sérieusement pâli. Les difficultés domestiques sont si nombreuses que la logique d'un affrontement avec Taïwan pourrait être l'échappatoire des dirigeants communistes, Sandy Berger, le conseiller de Bill Clinton pour la sécurité nationale, a été stupéfait d'être accueilli chaleureusement le 29 mars par le premier ministre Shu Rongji, qui lui a dit : « Nous vous remercions d'être là en ce moment difficile. » Tout aujourd'hui contribue à rendre les dirigeants communistes fragiles et cassants. En voici les raisons.

FRANÇOIS HAUTER
Le Figaro, PÉKIN

La propagande du Parti se déchaîne à nouveau sur le thème : « La grande renaissance de la race chinoise n'est possible que sous la direction du Parti ! » Logorrhée ultranationaliste qui traduit l'incapacité du Parti à s'adapter à la métamorphose stupéfiante de la société chinoise.

Les réformes impossibles

C'est vrai tout particulièrement dans le domaine économique. Un rapport suisse sur la compétitivité

internationale souligne que celle de la Chine est passée de la 13^e à la 25^e place mondiale entre 1998 et 1999. Faute de savoir rationaliser leurs usines, les sociétés d'État se regroupent et lorsqu'elles ne trouvent pas d'associations avec des étrangers, elles « investissent » à vide, c'est-à-dire dans des immeubles coûteux (65 millions de mètres carrés inoccupés).

Les administrations ignorent le secteur privé, qui se développe fort lentement et quasi exclusivement grâce à de petites entreprises familiales discrètes (les banques ne prêtent pas au privé). « Rien n'est prêt pour la libéralisation annoncée par l'Organisation mondiale du commerce », affirme un industriel italien en Chine depuis 15 ans. Des réformes économiques ambitieuses ont été lancées sans aucune estimation de leur impact social (15 millions d'ouvriers licenciés en deux ans et cinq autres en 2000). Sur le plan moral, le Parti est incapable de justifier l'exclusion sociale de dizaines de millions d'anciens « aristocrates » du régime, les ouvriers

Taïwan

Malgré le black-out sur les résultats de l'élection présidentielle taïwanaise (un hebdomadaire a été interdit deux semaines pour avoir publié un numéro spécial sur l'événement), les Chinois savent parfaitement que leurs cousins ont éliminé, pacifiquement et démocratiquement, l'ancien parti unique au pouvoir (le Kuomintang). L'élection à Taïwan d'un

président jeune (49 ans) accentue encore le côté vieillot de la direction chinoise (Jiang Zemin a 74 ans et Zhu Rongji, 72).

Les révoltes paysannes

La sécheresse terrible dans le nord de la Chine a ruiné des régions entières. En trois ans, de 20 à 30 millions de ruraux ont dû abandonner leurs terres. Dans le Shaanxi par exemple, le revenu moyen des paysans s'est effondré de 40 \$ à 2 \$ par an. Cela n'empêche pas les fonctionnaires de réclamer l'impôt sur le revenu, celui sur les pâturages, sur le contrôle des naissances, les impôts locaux, l'impôt pour l'entraînement de la milice, etc.

L'impasse au Tibet et au Xinjiang

La fuite, le 28 décembre dernier, du Karmapalama, qui a rejoint en Inde le dalaï-lama, aurait pu amener Pékin à réviser ses désastres politiques d'oppression des Tibétains et des huit millions d'Ouïgours du Xinjiang. Il n'en est rien, semble-t-il. Dans l'Asie centrale chinoise, en janvier dernier, des hélicoptères de l'armée ont attaqué des indépendantistes à Aksu, alors que cinq militants ouïgours étaient fusillés. En mars, le ministre de la Défense, le général Chi Haotian, est allé demander à ses homologues de Russie, du Kirghizstan, du Tadjikistan et surtout du Kazakhstan, d'aider la Chine dans sa lutte « antiséparatiste ».

Au Tibet, selon le dalaï-lama (les journalistes sont désormais indési-

rables dans la région), le secrétaire général du Parti a encore accentué sa politique « tout-répression ». Le Tibet, nucléaire depuis 1968, est le sanctuaire des militaires chinois, qui y testent leurs missiles à longue portée. C'est aussi un gouffre financier pour Pékin.

La corruption

« Dès que j'ai acheté mon second camion, des fonctionnaires communistes ont débarqué dans mes bureaux, j'ai été menacé de prison et d'amendes, et j'ai dû céder ma société à bas prix », raconte Guo Qing. L'homme, arrivé sans un sou dans la banlieue de Pékin il y a 15 ans, avait fini par devenir un chifonnier prospère, et par le montrer un peu trop. Le Parti face à cette richesse, s'est comporté comme un syndic véreux. Tous les citadins peuvent contempler chaque jour le spectacle des policiers empochant les permis de conduire et ne les rendant que moyennant finances.

La nouveauté est plus haut. L'entourage du président Jiang Zemin est de plus en plus souvent cité dans des affaires de pots-de-vin. Le 30 mars, un tribunal de Yangzhou (la ville natale du président) a été contraint d'abandonner des poursuites contre un neveu de Jiang Zemin. Celui-ci avait été incapable de rembourser 2 millions de dollars empruntés. Un mystère plus opaque entoure l'affaire qui a mobilisé le premier ministre à l'automne dernier. Lin Yufang, l'épouse de Ja Qinglin, membre du bureau politique et l'un des amis les plus proches de Jiang Zemin, s'est retrouvée au coeur d'un détournement

fiscal de 25 à 30 milliards de dollars.

M^{me} Lin a été obligée de divorcer de M. Jia. Mais le président protège ses amis, pour ne pas être affaibli lui-même.

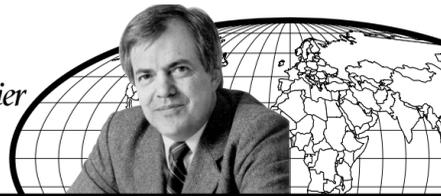
Les militaires

Le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade puis les élections à Taïwan ont permis aux militaires d'obtenir des rallonges budgétaires pour résister à l'encercllement des forces de « l'alliance antichinoise menée par Washington ». Plus que jamais l'Armée populaire de libération représente « la grande muraille d'acier qui protège le Parti ». Mais ses généraux ne se contentent plus de claquer les talons : ils mènent la bataille « anti-encercllement », même sur le plan diplomatique. Le ministre de la Défense, le général Chi Haotian, multiplie les déplacements à l'étranger, parfois en tandem avec son collègue des Affaires étrangères.

Des officiers supérieurs auraient même envoyé des pétitions au président Jian Zemin. L'une d'elles, insultante, l'accuse, s'il n'attaque pas Taïwan, de devenir « le prochain Li Hongzhang » (un ministre de la dynastie Qing, synonyme de traître). Le chef de l'État n'a pas le choix. Il doit entrer dans cet engrenage : le nationalisme est la planche de salut d'un parti qui, selon l'expression d'un de ses cadres, « n'a plus de luttes idéologiques, seulement des luttes d'intérêts ». Mais ce nationalisme-là est aujourd'hui dans les mains des militaires chinois.

La presse d'ailleurs

parcourue
par Réal Pelletier



The Boston Globe THE SUNDAY TIMES Herald Tribune BusinessWeek The New York Times The Washington Post

Nucléaire: Clinton réchauffe la soupe

Ça bouillonne au Cachemire, mais Washington n'en joue pas moins avec le feu

C'est un coin de Terre verdoyant, avec ses sommets neigeux, ses forêts de pin et en fond de vallée, ses grandes terres fertiles qui en avril resplendissent de fleurs d'abricotiers et de champs de moutarde. La description que fait le *Boston Globe* du Cachemire évoque une sorte de Valais suisse en mai, mais ce n'est pas cette fresque bucolique qui a conduit le reporter du *Globe* là-bas. L'Inde et le Pakistan s'arrachent le Cachemire, que le président des États-Unis qualifie de « région la plus dangereuse au monde ».

De fait le Cachemire, qui fait juridiquement partie de l'Inde mais dont la population musulmane s'apparente plutôt à celle du Pakistan, alimente la guerre entre les deux pays depuis des décennies. Et dans l'état actuel des choses, le monde est le théâtre d'une situation sans précédent : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité en effet, deux pays dotés d'armes nucléaires se trouvent en guerre ouverte.

Conscient du danger, le président Clinton s'est rendu récemment dans l'un et l'autre pays pour rappeler aux belligérants jusqu'où peut conduire l'escalade. Sa démarche, de l'avis général, s'est révélée plutôt improductive. À domicile d'abord, un public peu porté sur les affaires étrangères et fouetté par ses grands médias n'en avait que pour l'avenir du petit Elian Gonzalez. Ensuite, la crédibilité même du président en matière nucléaire souffrait du fait que le chef de la Maison-Blanche s'approprie à décréter l'installation en Amérique d'un bouclier antimissiles, initiative qui est de nature à saboter trente années de patients efforts diplomatiques planétaires pour en arriver à conjurer le péril nucléaire.

Défense antimissiles

Or pour nombre d'observateurs, les difficiles négociations sur la réduction et éventuellement la disparition des armes nucléaires constituent la seule voie imaginable pouvant mettre la planète à l'abri du danger nucléaire. Une cohérence diplomatique totale s'impose à cet effet pour la communauté internationale en général et pour des pays comme l'Inde et le Pakistan en particulier. Plusieurs observateurs vont plus loin et disent que toute prétention à la sécurité sous forme de systèmes de défense antimissiles est illusoire parce que techniquement impraticable. Début avril en-

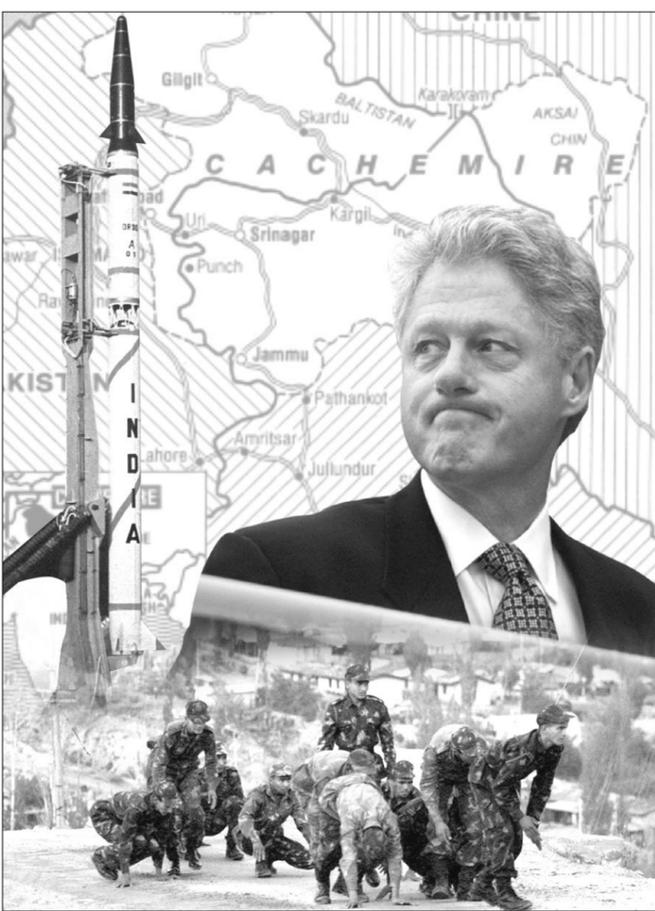
core, rapporte le *Sunday Times*, de Londres, onze physiciens et ingénieurs produisaient un rapport commandité par le Massachusetts Institute of Technology démolissant au plan technique le projet de parapluie nucléaire que s'approprie à mettre en chantier le président Clinton.

Le plan Clinton appelé le « Fils de Star Wars » consiste à aménager en Alaska dans un premier temps, d'ici 2005, une centaine de lance-missiles capables d'intercepter des missiles nucléaires venant de pays hostiles. Il s'agit d'un modèle réduit du fameux plan Star Wars qui fut cher au président Reagan.

Ce qu'il faut comprendre — ou se rappeler — ici, c'est que durant la guerre froide, les deux grands belligérants, les États-Unis et l'URSS, avaient convenu par traité, en 1972, de ne pas s'équiper de systèmes antimissiles contre des attaques nucléaires. Curieuse entente que celle-là mais dont la logique est puissante : chaque camp disposant de milliers d'ogives nucléaires, la puissance de réplique de l'autre était beaucoup trop forte pour que l'un ou l'autre prenne l'initiative d'un bombardement. C'était le fameux équilibre de la terreur ou, plus positivement, la dissuasion. Mais à partir du moment où l'un des deux camps se dotait d'un bouclier antimissiles, ce camp-là se donnait le pouvoir de prendre l'initiative de l'attaque en s'estimant protégé, l'équilibre se trouvant ainsi rompu. D'où ce fameux traité antibalistique (ABM) de 1972.

L'initiative de Clinton

Or en s'appropriant à amorcer un programme antimissiles en fin de mandat, le président Clinton va à l'encontre du traité. Au mieux Washington souhaiterait amener la Russie à amender le traité de 1972, invoquant que son initiative vise des pays vagabonds virtuellement dotés d'armes nucléaires comme la Libye, l'Iran ou l'Iraq, mais la Russie ne marche pas. Pas grand monde ne marche en fait, sauf peut-être — c'est devenu un pattern — éventuellement la Grande-Bretagne de Tony Blair, croit savoir le *Sunday Times*. Mais même le premier voisin des États-Unis, le Canada, ne marche pas : le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, l'a fait savoir cette semaine. L'objection de M. Axworthy, partagée notamment par la Russie, la Chine et le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, repose sur le fait que toute entorse au traité de 1972 menace le château de cartes délicatement



PHOTOMONTAGE La Presse

échafaudé depuis des décennies vers la réduction des arsenaux nucléaires. Mais qu'est-ce qui fait courir le président Clinton alors ? La campagne électorale pardi.

L'idée d'un parapluie antinucléaire procède d'un grand rêve avoué : pouvoir se protéger de toute attaque nucléaire. Et d'un rêve non avoué : se donner le pouvoir d'attaquer sans réplique possible ; la domination militaire absolue quoi. Ce courant faucon est solidement enraciné au sein du Parti républicain, éperonné par des lobbies militaires, et le président Clinton doit en tenir compte. Le « Fils de Star Wars » ne représente en somme qu'un compromis (de 30 milliards US tout de même, 60 milliards selon un rapport du Congrès) entre le statu quo et le Star Wars de Reagan. En réalisant le « Fils de Star Wars », le chef de la Maison-Blanche escompte tirer le tapis de sous les pieds de ses ad-

versaires républicains. Et jeudi dernier, les États-Unis présentaient officiellement à la Russie leur proposition d'amender le Traité de 1972 pour permettre l'aménagement du bouclier antinucléaire. Or Moscou dit non, pour l'instant du moins. Mais même si Washington en arrivait à convaincre Moscou, le comité des affaires étrangères du Sénat américain dira non. Et la sanction sénatoriale est une étape obligée de tout amendement au Traité de 1972.

Des républicains faucons

Le bouillant sénateur républicain Jesse Helms, champion de la droite radicale et qui préside le comité des Affaires étrangères du Sénat, a ouvertement défié le président Clinton mercredi d'essayer de réviser son projet, indique le *International Herald Tribune*. Le sénateur est d'avis que tout miniprojet du type « Fils de Star Wars » figerait la po-

sition des États-Unis, les empêchant juridiquement d'aller éventuellement de l'avant avec le grand Star Wars. Le sénateur Helms a fait part de ses vues au président dans une lettre fielleuse contresignée par 24 autres républicains, incluant le chef de la majorité au Sénat, Trent Lott. Ces républicains accusent formellement M. Clinton de vouloir par le « Fils de Star Wars » se ménager une fin de règne spectaculaire au détriment de la sécurité du pays à long terme.

Isolé sur la scène internationale, le président Clinton se retrouve donc également à l'étroit chez lui. L'argumentaire pouvant nourrir son projet est plutôt mince. Un chroniqueur de *Business Week* y va d'une théorie un peu spéculative : monter un appareil de défense antimissiles est une opération plus « morale » que de bâtir des arsenaux nucléaires, qui ne peuvent servir finalement qu'à attaquer. William Safire, dans le *New York Times*, estime que dépenser 4 milliards par année pour se donner une police d'assurance de ce type, ça fait une prime pas chère, mais il juge que tout le dossier doit être transmis au successeur de ce président aux allures de « canard boiteux ». Son homologue Charles Krauthammer, du *Washington Post*, estime que de toute manière, le Traité de 1972 a été signé par « l'URSS » et non par « la Russie », ce qui le rend juridiquement caduc. Mais l'argument fait bondir Flora Lewis, dans le *International Herald Tribune*, qui réplique que la Russie actuelle s'est portée garante de toutes les obligations internationales auxquelles l'ancienne URSS avait souscrit. S'il fallait, dit-elle, juger périmé le Traité de 1972, c'est tout le faisceau des accords conclus entre les États-Unis et l'ex-URSS qui le deviendrait, ce qui lui paraît proprement aberrant.

Menace pour l'avenir

Dans l'intervalle, c'est tout le processus même de la diminution des arsenaux nucléaires qui s'en trouve menacé. Le Parlement russe, depuis l'élection de Vladimir Poutine, vient d'approuver Start II, qui vise une nouvelle réduction des stocks nucléaires, mais le climat actuel à Washington ne prête guère aux négociations d'un Start III qui réduirait encore davantage ces arsenaux.

Et surtout, dans l'immédiat, l'avènement d'un « Fils de Star Wars » ne fait rien pour convaincre l'Inde et le Pakistan, englués dans le borborygme du Cachemire, des vertus universelles du désarmement nucléaire.



INDEPENDENT The Economist

Cousinage

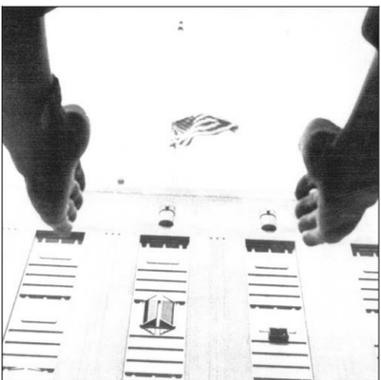
■ À coups de racolage diplomatique, la Grande-Bretagne de Tony Blair est en voie d'ébranler sérieusement l'axe franco-allemand pour creuser sa propre niche au sein de l'Union européenne, rapporte le quotidien londonien *The Independent*. Mais dans l'intervalle, les Tories hostiles à l'Europe ont amorcé, eux, de grandes manoeuvres qui vont dans un tout autre sens : l'adhésion à l'ALENA. Et ils marquent des points, semble-t-il. *The Economist* note qu'à l'instigation du puissant comité des finances du Sénat américain, la Commission du commerce international des États-Unis a accepté d'entendre les représentations de ces Tories. L'idée est née d'une rencontre tenue fin 1999 à la fondation de droite Heritage Foundation, à deux pas du Capitole, entre le cabinet fantôme des députés conservateurs britanniques et des membres du Parti républicain des États-Unis. On devait échanger sur les politiques intérieures, on s'est finalement plutôt trouvé des intérêts communs en politique étrangère, tout ce monde se mettant à rêver tout haut finalement d'une grande communauté anglo-saxonne atlantique, une « English Speaking Union » où tous partageraient des racines institutionnelles et culturelles. Conrad Black, propriétaire du *National Post*, de Toronto, et du *Telegraph*, de Londres, est chaud partisan de la proposition, dit *The Economist*.



The Observer

Cuissage

■ Bouleversant ce reportage de l'hebdomadaire britannique *The Observer* sur les suites actuelles de l'occupation du Kosovo par les hommes de Milosevic. Helena Smith raconte comment Mirveta, une jeune albanophone déjà mère de quatre enfants, vient de donner naissance à un cinquième, un garçon. Immédiatement après l'accouchement, elle le prend dans ses bras, le regarde dans les yeux, l'étrangle tranquillement puis le rend aux infirmières. Depuis ce jour, elle pleure sans arrêt dans sa cellule d'une aile psychiatrique à Pristina. L'enfant résultait d'un viol commis par les forces serbes d'occupation au Kosovo. Après le viol, Mirveta aura été, avec ses quatre enfants, abandonnée par son mari. Une préposée de l'aile psychiatrique ne sait trop quoi penser. Elle ignore pourquoi la jeune femme ne s'est pas fait avorter. Elle sait seulement que Mirveta regrette son geste. Elle sait aussi que le corps de Mirveta porte des marques de coups, de morsures, jusque dans ses parties intimes. On essaiera de lui trouver un avocat. On estime à 20 000 le nombre de ces viols commis par les forces d'occupation serbes au Kosovo. Dans une multitude de cas, ces femmes, porteuses d'enfants ou non, auront été subséquemment rejetées par leur mari, leur famille et leur entourage.



The Washington Post

Héritage

■ On évoquait ici la semaine dernière l'horreur qu'a provoquée chez un chroniqueur du *New York Times* l'époque des lynchages de Noirs pratiqués aux États-Unis jusqu'à la dernière guerre. Le chroniqueur Richard Cohen, du *Washington Post*, parle à son tour de l'exposition photographique organisée sur le sujet par la New York Historical Society et en remet : des hommes torturés, fouettés, mutilés, défigurés, castrés et brûlés sur la place publique pour des crimes que parfois ils n'avaient pas commis. Comme tous les Américains, M. Cohen savait un peu que le phénomène avait existé. Mais il ignorait que ces exécutions populaires prenaient la forme de spectacles communautaires et qu'elles se sont reproduites à près de 3000 occasions dans le seul sud des États-Unis. Il a appris qu'en 1923, à Rosewood, en Floride, au moins huit Noirs ont été tués et tout un village incendié après qu'une Blanche eut prétendu avoir été attaquée par un Noir. Pareil : quelque 300 morts à Tulsa en 1921 ; quelque 200 à Elaine, dans l'Arkansas, en 1919. Il ne s'agissait pas, dit-il, d'émeutes matées, mais de véritables pogromes dans la plus pure tradition qui a eu cours en Europe de l'Est. Qui sommes-nous, dit-il, pour sommer les Autrichiens, les Japonais ou les Suisses de s'ajuster à leur véritable histoire ?



The Washington Post

Hommage

■ Le correspondant du *Washington Post* au Canada, Daniel Pearlstein, prend prétexte de la revitalisation du port de Montréal pour saluer le boom économique que connaît la métropole de Québec, dont témoigne un taux de chômage descendu en quatre ans de 13 % à 6,5 %. Après un déclin constant depuis « L'Expo de 1976 » (qu'il confond avec les Olympiques), le journaliste remarque la reprise de croissance de la population, l'explosion de la haute technologie, la hausse des taux d'occupation dans les hôtels et les immeubles commerciaux et le prix des loyers qui a grimpé de 10 % en un an dans plusieurs quartiers. Publié la veille de l'annonce de l'installation de la bourse Nasdaq à Montréal, l'article évoque la bonne fortune de Bombardier qui, de fabricant de motoneiges, est devenu le troisième constructeur aéronautique au monde, et celle de Nortel Networks, premier fabricant mondial de raccords optiques pour Internet. L'interprétation historique évolue aussi ici : pas de référence à la célèbre « priest-ridden society », mais plutôt à l'entêtement d'une élite anglophone qui a longtemps bloqué l'accès des francophones à leurs riches entreprises, pour fuir finalement à Toronto quand les francophones ont voulu avoir leur place. La génération suivante de francophones a relevé le gant et bâti sa propre classe d'entrepreneurs, aguerries et créateurs, explique Pearlstein.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL



ZIMBABWE

Mugabe menace

■ Le président zimbabwéen Robert Mugabe a relancé la tension en faisant savoir hier qu'il allait utiliser dans les dix prochains jours des pouvoirs spéciaux afin de saisir sans les indemnités des fermes appartenant à des Blancs pour les distribuer aux Noirs. L'annonce des intentions de M. Mugabe a été faite à l'agence officielle Ziana par le ministre de la justice, Emmerson Mnangagwa. Le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), le principal parti d'opposition, a estimé que les intentions présidentielles étaient illégales.

d'après AFP

ALGÉRIE

Ben Brick récompensé

■ Le Prix international du quotidien *El Khabar*, le plus important tirage de la presse algérienne, a été attribué pour l'année 2000 au journaliste tunisien Taoufik Ben Brick en grève de la faim depuis le 3 avril. « Le choix s'est porté sur Taoufik Ben Brick pour des valeurs professionnelles et humaines qui méritent d'être récompensées », écrit le journal. Par ailleurs, le frère de Ben Brick a comparu devant le tribunal hier et il devra rester en prison jusqu'au 3 mai avant de connaître la décision des juges.

d'après AFP

RWANDA

Prisons surpeuplées

■ Un total de 767 personnes sont mortes en 1999 dans les prisons centrales du Rwanda où sont détenus 90 018 prisonniers accusés de génocide et délits de droit commun, a déclaré hier le ministre rwandais de l'Intérieur, Théobard Gakwaya. Il tentait ainsi de démentir les récents rapports des organisations de défense des droits de l'homme accusant Kigali de pratiquer la torture, des détentions arbitraires et de persécuter les rescapés du génocide. « Cela représente un taux de mortalité de 0,85 %, alors que le taux de mortalité national est de 3,2 % », a souligné le ministre.

d'après AFP

ITALIE

Dettes africaines

■ L'Église catholique italienne va racheter la dette de la Guinée et de la Zambie envers l'Italie, a annoncé hier la Conférence épiscopale italienne (CEI). « L'Église veut faire un geste concret pour l'aide aux pays pauvres », a déclaré un responsable de la CEI, Don Mario Operti, en présentant une campagne d'appel aux dons pour racheter la dette de ces deux pays. La dette de la Guinée et de la Zambie s'élève à 350 milliards de lires (180 millions de dollars).

d'après AFP

THAÏLANDE

Démocratie, corruption

■ Quelque 26 millions de Thaïlandais, soit plus de la moitié du corps électoral, se sont rendus aux urnes hier afin d'élire leurs sénateurs, un mois après un premier scrutin gâché par de nombreux cas de corruption. Près de la moitié des candidats élus aux sénatoriales du 4 mars avaient été disqualifiés, une première dans l'histoire politique de la Thaïlande. La commission électorale avait refusé de valider la victoire de 78 sénateurs sur 200, généralement accusés d'avoir acheté des voix.

d'après AFP

ÉTHIOPIE

Aide alimentaire

■ Près de 15 000 tonnes d'aide alimentaire ont été transportées dans la région Somali (Éthiopie) affectée par la sécheresse, entre le 9 et le 26 avril, a indiqué hier à Addis Abeba la commission éthiopienne de prévention des situations d'urgence (DPPC). De plus, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) poursuit son pont aérien quotidien afin de distribuer des rations d'huile et d'aliments énergétiques précuits aux populations des villages des districts d'Imi, de Godé, de Denan et d'Abaadle, toujours en région Somali.

d'après AFP

Accord Cambodge-ONU pour juger les Khmers rouges

d'après AFP et AP PHNOM PENH

Après de longs mois de blocage, un accord est intervenu hier entre l'ONU et le Cambodge sur la formation d'un tribunal chargé de juger les anciens Khmers rouges, dont le régime sanguinaire a été à l'origine de la mort d'au moins 1,7 million de personnes entre 1975 et 1979.

Pouvant être formé à la mi-juin, ce tribunal sera co-présidé par des juges cambodgiens et onusiens, tandis que les deux parties se partageront également l'accusation, a annoncé le médiateur John Kerry, sénateur démocrate du Massachusetts.

« Les deux parties sont enfin convenues de faire tous leurs efforts pour mener à bien les procédures en vue de conclure un accord formel d'ici le 15 juin », a déclaré M. Kerry à la presse après un entretien avec le négociateur cambodgien Sok An.

Chacun a dû faire des concessions. Les autorités de Phnom Penh

ont ainsi accepté qu'il y ait deux procureurs généraux, un Cambodgien et un onusien, dont les actes d'accusation devront être acceptés par les juges des deux parties. L'ONU a accepté pour sa part d'attendre que cet accord formel ne soit avalisé qu'une fois après que le Parlement cambodgien aura amendé et ratifié un projet de loi sur ce tribunal international.

Mandaté par l'ONU, M. Kerry était arrivé vendredi à Phnom Penh alors que la tension était vive entre le premier ministre cambodgien Hun Sen et le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. Visiblement frustré par la lenteur des négocia-

tions, M. Annan avait averti vendredi Hun Sen qu'il redoutait « l'échec » des discussions avec, en ligne de mire, le retrait de l'ONU du tribunal.

Phnom Penh avait sollicité la première fois les Nations unies sur ce sujet en 1997 et les entretiens bilatéraux avaient duré pendant plus d'un an, mais les négociateurs cambodgiens avaient refusé le moindre rôle d'importance à l'ONU.

L'ONU ne consentait à financer et cautionner le procès qu'à la condition qu'il réponde aux « normes internationales de justice ». Elle souhaitait donc désigner la majorité des juges et, surtout, le procureur.

Mais, arguant de sa souveraineté, Phnom Penh a tenu à garder le contrôle de la procédure judiciaire, en particulier de l'instruction et de l'inculpation.

Hun Sen est bien conscient du surcroît de légitimité internationale — mais aussi auprès des Cambodgiens — que lui apportera un pro-

cès avalisé par la communauté internationale.

Quant à l'ONU, elle pourrait faire du procès réussi des Khmers Rouges un exemple de justice internationale, susceptible de servir de modèle à d'autres procès pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité ou génocide.

L'une des questions les plus épineuses reste en effet de savoir qui des survivants de la hiérarchie khmère rouge, presque tous en liberté, sera traduit en justice.

Jusqu'ici, seuls deux dirigeants Khmers rouges sont en détention préventive, alors que les autres, tous septuagénaires, vivent libres après avoir rallié le régime de Phnom Penh comme Ieng Sary. Certains observateurs supputent que le gouvernement va jouer la montre, certains des cadres du Parti du peuple cambodgien (PPC, au pouvoir) ayant un passé trouble. Hun Sen lui-même a été un officier dans les rangs des Khmers rouges, avant de faire défection au Vietnam en 1978.

L'Iran, à cinq jours du vote

FANNY THOMAS collaboration spéciale

À cinq jours du deuxième tour des élections législatives en Iran, les attaques des conservateurs au pouvoir ne diminuent pas. Depuis exactement une semaine, 16 journaux réformateurs ont été suspendus et deux journalistes arrêtés, selon l'organisme Reporters sans Frontières. Le motif invoqué est le non-respect des principes religieux de la révolution islamique.

Seyed Ebrahim Nabavi, journaliste pour *Asr-E-Azadegan*, un des 11 quotidiens censurés, tenait une conférence à Montréal devant 200 personnes vendredi soir. La fondation culturelle iranienne de Montréal Sokhan Azad (libre-expression), l'a invité pour parler de la popularité de la satire politique en Iran. M. Nabavi est un maître en la matière, et il a fait la promotion de ses prochaines publications : un assemblage des textes qu'il a écrits pendant ses 12 ans de carrière.

M. Nabavi est journaliste depuis 1988 et il a participé à plus d'une quinzaine de journaux et revues, dont une majorité ont été fermés lorsqu'il en faisait encore partie. Il a aussi souvent dû partir parce qu'on lui reprochait la virulence de ses critiques. La fermeture du journal *Tous* lui a même valu d'être emprisonné avec trois autres responsables. Son parcours illustre la particularité de la presse iranienne, connue pour être très politique et éditoriale.

Alors pourquoi les journalistes sont-ils visés par le pouvoir conservateur, plutôt que les hommes politiques ? « Les revues réformatrices sont la voix de la majorité du peuple iranien, et celle du changement », explique Seyed Ebrahim Nabavi. Selon lui, la liberté d'ex-

pression dont jouissent les journalistes est plus grande que celle de la plupart des hommes politiques, et c'est ce qui dérange. En effet, les journaux réformateurs sont du côté du président, M. Khatami, qui défend sa vision d'une société iranienne plus ouverte. Depuis son élection à la présidence en 1997, la presse a connu un assouplissement de la censure.

Seyed Ebrahim Nabavi est convaincu que « si le changement doit arriver, c'est de l'intérieur ». Il retourne d'ailleurs très prochainement en Iran. Malheureusement, la liberté a un prix, mais les journalistes en place semblent prêts à le payer. Si un journal suspendu est diffusé malgré l'interdiction, ce sont des amendes, et même un emprisonnement qui les attend.

D'ici aux élections législatives du 5 mai, le seul scénario qu'envisage Seyed Ebrahim Nabavi est la non-violence : « Les Iraniens soutiennent les réformateurs et c'est le désir des conservateurs que de semer le trouble pour pouvoir réprimer, affirme-t-il. Une société démocratique ne peut pas utiliser la violence pour réussir. »

Sans doute peut-on se demander si le président réformateur, Mohammad Khatami n'est pas en train de faire des concessions en restant dans l'ombre. Toutefois, ce n'est pas le point de vue de Seyed Ebrahim Nabavi. Ce dernier croit que les Iraniens ont confiance en cet homme politique parce qu'il est pragmatique. « M. Khatami tente d'agir de façon intelligente en étant suivi par le peuple, dit-il. La population préfère que les journalistes parlent à sa place, pour que M. Khatami consolide son pouvoir politique concrètement. Les hypothèses sont réservées aux journaux. »



PHOTO AFP

Clinton au poteau !

Ça continue : des dizaines de milliers de personnes ont défilé hier à Miami pour manifester leur soutien au petit naufragé cubain Elian Gonzalez. La communauté cubaine en exil souhaitait exprimer ainsi son indignation, une semaine après l'intervention policière pour rendre Elian à son père.

REPÈRES / Colombie

Scepticisme et espoir

PATRICIA RUBIANOGRUOT collaboration spéciale, BOGOTA

C'est avec beaucoup de scepticisme que les Colombiens ont accueilli cette semaine l'annonce de l'ouverture de négociations de paix entre le gouvernement et l'Armée de libération nationale (ELN), deuxième guérilla du pays.

Ce mouvement d'inspiration marxiste a pris son essor en 1964 lorsque deux frères contestataires, Camilo Torres et Manuel Pérez, ont décidé de rompre avec la hiérarchie de l'Église pour adhérer à la lutte révolutionnaire armée.

Après 36 ans de lutte acharnée, les chefs de cette guérilla viennent ainsi de reconnaître qu'ils sont incapables de l'emporter, tandis que le gouvernement avoue pour sa part l'impuissance des forces armées.

Pour sortir de cette impasse, des rencontres préliminaires se déroulaient discrètement entre des émissaires du gouvernement et l'ELN depuis 18 mois. Ce qui n'a pas empêché l'ELN de poursuivre son action, notamment en enlevant tous les passagers d'un avion de la ligne colombienne Avianca et près de 150 fidèles lors d'une messe à l'église de La Mara à Cali.

En fait, les deux parties se sont mises d'accord pour engager de véritables pourparlers de paix et tout indique qu'elles entendent les mener à bon port. L'État a donc accepté de créer une « zone de rencontre », soit un territoire neutre, grand comme huit fois l'île de Montréal, où se tiendront les négociations.

Les forces armées gouvernementales vont se retirer de cette zone pendant neuf mois, mais les autorités civiles et judiciaires demeureront en place, a précisé le président Pastrana. Selon lui, le maintien de ces institutions respecte la Constitution et assure la protection des habitants.

En fait, la guérilla devient le véritable pouvoir en place. Des observateurs choisis par les deux parties ainsi que des envoyés des gouvernements de Norvège, d'Espagne, du Venezuela, de Cuba et d'Allemagne devront, en principe, voir au respect de l'entente.

Leur mission sera périlleuse. Depuis des années, cette région est déchirée entre la guérilla de l'ELN et les groupes paramilitaires d'extrême droite. Elle est aussi objet de convoitise en raison de ses champs de coca et de ses riches gisements aurifères. Cependant, son importance stratégique tient surtout au fait qu'elle est traversée par les principaux axes routiers du pays et

recèle sa plus grande raffinerie de pétrole.

En retour de la création de cette zone, l'ELN s'engage à arrêter l'escalade des opérations militaires, particulièrement à l'endroit des autorités civiles, politiques, judiciaires et ecclésiastiques. Elle promet également d'entreprendre un programme de substitution de cultures illicites et de libérer les passagers d'Avianca qui sont encore captifs.

Mais toutes les dispositions de l'entente entre l'État et l'ELN risquent de demeurer lettre morte si les paramilitaires de Carlos Castaño décident de poursuivre leur campagne de terreur contre les présumés sympathisants de la guérilla.

Les paramilitaires ont déjà manifesté leur opposition à cette entente tant que le gouvernement n'acceptera pas de leur reconnaître une place à la table de négociation. Ils ont menacé de décréter une grève générale obligatoire, de bloquer les routes et de suspendre les services publics. Ils ont pour ce faire l'appui des grands propriétaires fonciers, des trafiquants de drogue et des élites locales proches du pouvoir.

Le fond de ces négociations, tel qu'il est présenté dans le rapport de la conférence mondiale de Copenhague, est celui d'un pays où « la persistance de nombreuses formes de violence tient en grande

partie à l'incapacité évidente du système économique de partager la richesse parmi l'ensemble de la population, mais aussi à la reproduction d'une culture d'intolérance qui mine la société colombienne ».

Devant ce panorama, on peut se demander si le gouvernement souhaite vraiment la paix ou s'il cherche simplement à gagner du temps pour restructurer ses forces armées défaillantes, ou si le président Pastrana se donne un répit pour satisfaire aux exigences du Fonds monétaire international et toucher le prêt de 1,6 milliard promis. Peut-être le pouvoir politique veut-il aussi prendre le temps de construire un nouveau consensus parmi les « élites » colombiennes ?

On peut également se demander si, de son côté, l'ELN veut vraiment la paix ou si elle souhaite plutôt refaire ses forces durement éprouvées par les coups des paramilitaires, ou si ces pourparlers ne seront qu'une période d'accalmie avant de reprendre la guerre.

Les Colombiens espèrent que les négociations déboucheront sur une forme de gouvernement véritablement démocratique, mais ils savent que ce n'est pas pour demain. L'écart entre la position du gouvernement et les revendications de la guérilla en ce qui a trait à l'ampleur des réformes nécessaires ne leur permet pas de se faire trop d'illusions.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

X-Box, un PC déguisé en console de jeux

SERGE L'HEUREUX
Le Nouvelliste

Le succès commercial de la console PlayStation 2 (dont Sony a vendu près d'un million d'exemplaires en trois jours au Japon) fait des envieux.

Chez Microsoft, notamment. Le 10 mars, Bill Gates lui-même a levé le voile sur le projet X-Box, mettant ainsi un terme aux rumeurs qui circulaient depuis déjà plusieurs semaines sur Internet.

La X-Box, dont la sortie est prévue pour l'automne 2001, sera donc une console de jeux qui empruntera de nombreux éléments au PC. Elle sera animée par un processeur Pentium III 600 MHz modifié, qui lui assurera des performances de l'ordre d'un trillion d'opérations par seconde. Ses performances graphiques ne seront pas en reste; une nouvelle puce fabriquée par nVidia pourra afficher 150 millions de polygones, soit plus du double de la PlayStation 2. Enfin, la X-Box sera équipée d'un disque dur de 8 Go, éliminant ainsi les délais imputables à la lecture de données sur un DVD, selon Bill Gates. Avec l'accès Internet intégré, les amateurs de jeux pourront ainsi télécharger des démos et les sauvegarder sur le disque dur pour les



Bill Gates arrive sur le marché avec plusieurs années de retard par rapport à ses concurrents japonais.

essayer. De son côté, Sony envisage même de vendre ses jeux par épisodes ou à la minute.

L'héritage PC de la X-Box se retrouve aussi au niveau de son système d'exploitation, construit autour du noyau de Windows 2000 (et non Windows 98) et de DirectX 8, la technologie mise au point par Microsoft pour faciliter la conception des jeux.

Pour l'instant, les autres détails

au sujet de la X-Box (dont son prix) n'ont pas été dévoilés... peut-être parce qu'ils ne sont pas encore finalisés. En effet, de nombreux analystes doutent que Microsoft parvienne à la commercialiser à l'automne 2001. Le projet est encore très fragmentaire; d'ailleurs, Intel a évincé son concurrent AMD, qui devait fournir le processeur, quelques jours seulement avant l'annonce officielle. Quant à nVi-

dia, elle commence à peine le développement de la puce graphique de prochaine génération, qui devra être prête de six à neuf mois avant l'échéancier prévu. Enfin, le « désossage » de Windows 2000 pour le transformer en système d'exploitation d'une console de jeux n'aura rien d'une sinécure pour les ingénieurs de Microsoft, qui ne disposeront pas de beaucoup de temps pour y parvenir.

En effet, pour que la sortie de console à l'automne de 2001 soit réussie, elle devra être accompagnée d'une bibliothèque de jeux; c'est d'ailleurs la stratégie utilisée par Sega avec la Dreamcast et par Sony avec la PlayStation 2. Or, pour que les développeurs aient le temps de concevoir ces jeux, ils devront disposer d'un prototype fonctionnel au plus tard au printemps 2001, et même avant. De nos jours, la conception d'un jeu complexe exige en effet près d'un an de travail, surtout que les concepteurs devront travailler avec une nouvelle technologie qu'ils connaissent mal. Plusieurs éditeurs reconnus, comme Acclaim, Sierra et Konami, ont néanmoins apporté leur soutien à la X-Box. Eux aussi auront du pain sur la planche.

D'autre part, la technologie inhérente à la X-Box et l'adoption de Windows 2000 font craindre aux analystes que la console de Microsoft ne parvienne pas au niveau de simplicité qui constitue un des

principaux avantages des consoles. L'intérêt de Microsoft envers les consoles de jeux n'a rien d'étonnant. Alors que les ventes de jeux vidéo pour PC plafonnent autour des 2 milliards de dollars par année depuis au moins quatre ans, les ventes de jeux pour consoles ne cessent de grimper.

Après avoir tenté sans grand succès d'envahir le salon avec sa division WebTV, Microsoft y voit donc l'occasion de réaliser des profits supplémentaires, tout en imposant sa technologie Windows dans un autre secteur. Mais la compagnie de Bill Gates arrive sur le marché avec plusieurs années de retard par rapport à ses concurrents japonais, qui disposent des ressources financières et techniques pour lui tenir tête.

Finalement, c'est Nintendo qui pourrait faire les frais de cet affrontement au sommet entre Sony et Microsoft. Elle vient en effet d'annoncer que la sortie de sa console Dolphin a été retardée au premier semestre de 2001. En 2001, la future Dolphin se retrouvera face à face avec la X-Box, mais avec un an de retard par rapport à la PlayStation 2. Et contrairement à ses deux rivaux, la console de Nintendo sera destinée à un seul usage: jouer à des jeux vidéo, alors que les deux autres permettront aussi d'accéder à Internet et d'écouter des films sur DVD.

www.xbox.com

Deux Microsoft valent-ils mieux qu'un seul?

MICHAEL MARTINEZ
Associated Press, SEATTLE

Si un Microsoft est puissant, deux le seraient-ils encore plus? C'est la question qui se pose après que le gouvernement et plusieurs États ont proposé vendredi de casser l'entreprise de Bill Gates en deux entités, l'une chargée de produire le célèbre logiciel d'exploitation Windows et l'autre les logiciels d'application comme Word ou Excel.

À cette question, la réponse semble oui: même divisées, les compagnies continueraient de dominer le marché.

« Si ce plan devait être appliqué à l'issue de toutes les procédures d'appel, il pourrait créer beaucoup de confusion sur les marchés », estime d'ores et déjà Rob Enderle, analyste au Giga Information Group. « À long terme, il y aura beaucoup plus d'avantages, mais ce sera avec deux sociétés dominantes au lieu d'une. »

Il est vrai qu'il faudra attendre un moment pour voir ce scénario se réaliser. Microsoft ayant décidé de saisir à terme la Cour suprême des États-Unis, les consommateurs ne verront rien avant au moins deux ans. Mais si le juge fédéral Thomas Jackson suit les recommandations du gouvernement et que la société de Seattle perd tous ses appels, le changement sera rapide pour les consommateurs.

En effet, le premier impact surviendra quelques mois à peine après le dernier jugement: les constructeurs, désormais libérés de la quasi-obligation de passer sous les fourches caudines de Microsoft, pourront commencer à modifier la façon dont Windows est proposé au public.

« Ça pourrait relancer une compétition intéressante pour les fabri-

cants de hardware », juge Chris Lecoq, analyste au Gartner Group. « Pensez-y. Chaque fabricant pourrait inclure des choses nouvelles et différentes et donner de la valeur ajoutée à leurs ordinateurs qui se distingueraient du lot. »

L'idéal pour le consommateur serait, par exemple, de voir la future entité chargée des logiciels d'application commencer à développer des versions de son logiciel Office pour des systèmes d'exploitation comme Linux ou des plates-formes comme Solaris de Sun Microsystems qui permettent de gérer les serveurs et les réseaux informatiques.

Aux yeux du Département de la Justice, cela priverait Windows d'un atout-clé, parce que les consommateurs ne se sentiraient plus obligés de se priver de systèmes d'exploitation rivaux au motif que ces derniers ne comprennent pas certains logiciels en vogue.

Par ailleurs, l'entité chargée de produire des logiciels d'application devrait continuer de produire Windows non plus seulement pour les PC, mais aussi pour tout équipe-

ment électronique portable et l'électronique grand public. Une tendance déjà en cours chez Microsoft. Ainsi, cela permettra d'unifier tous les équipements quels qu'ils soient et d'accéder à leur e-mail, à Internet ou des dossiers personnels depuis n'importe quel appareil, de la télévision au téléphone portable.

Certains pensent aussi que cette entité pourrait produire une version du système Linux à la sauce Windows, ainsi qu'un logiciel qui permettrait de regrouper de façon cohérente différents systèmes d'exploitation. Pour le consommateur, cela signifiera la liberté d'acheter le système de son choix en sachant qu'il sera compatible avec les autres.

Mais ça, c'est dans un monde idéal. La réalité pourrait être tout autre. Il se peut que les acheteurs, placés devant des choix difficiles qu'ils n'avaient jamais eu à faire, continuent tout simplement à acheter les produits Microsoft auxquels ils sont habitués. Et les concepteurs de logiciels auront toutes les raisons de s'en satisfaire.

« Les gens qui conçoivent des lo-

giciels se sentiront toujours incités à créer uniquement en fonction de Windows car, dans un avenir proche, ce système sera toujours dominant », explique Charles Hill, économiste à l'Université de Washington. Pour lui, il est plus rentable pour les concepteurs de logiciels de travailler en faveur

d'un système dominant, sachant qu'il y a une forte demande en ce sens.

Par effet d'entraînement, le système d'exploitation pour lequel l'essentiel des logiciels sont conçus s'accroîtra. Faudra-t-il alors repenser le problème d'abus de position dominante?

UN NETTOYAGE SANS SURPRISE

59\$ Canapé ou 2 fauteuils
79\$ Canapé et fauteuil
19\$ Tapis seulement par aire: minimum 3 aires 57 S

25% DE RABAIS SUR NETTOYAGE DE CARPETTES ET CONDUITS DE VENTILATION

Nettoyage de tapis avec shampooing de luxe et désodorisant inclus

Eatek Services

* Grandeur maximum des pièces: 150 pi. ca.

Tél.: (514) 332-0007

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, ave. McArthur
Code postal _____ Bureau 592
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 2000-04-29
01 06 19 25 33 48
Numéro complémentaire: 27

Québec 4/9 Tirage du 2000-04-29
09 10 12 14 22 49
Numéro complémentaire: 18

PANCO Tirage du 2000-04-29
03 06 07 13 14
17 21 25 31 32
34 35 36 37 39
52 58 59 64 65

Qualité Tirage du 2000-04-29
3 4
446 9375

Extra Tirage du 2000-04-29
NUMÉRO: 475109

Extra Tirage du 2000-04-28
NUMÉRO: 238285

7/49 Tirage du 2000-04-28

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------------|
| 7/7 | 0 7 500 000,00 \$ |
| 6/7+ | 2 100 575,20 \$ |
| 6/7 | 69 2 550,80 \$ |
| 5/7 | 4 250 147,90 \$ |
| 4/7 | 88 716 10,00 \$ |
| 3/7+ | 81 975 10,00 \$ |
| 3/7 | 741 425 participation gratuite |

Ventes totales: 10 863 494 \$
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

CES LIVRES NOUS FONT DU BIEN

Voir leurs auteurs à la télévision... nous donne le goût de les lire!



EAutruche Céleste d'Iléana Doclin est un récit-Prozac qui nous entraîne dans un quotidien truffé d'éclats de rire derrière lesquels transparait une grande profondeur.

Une heure avec **CLAIRE LAMARCHE** le lundi 1^{er} mai, à 16 h, à TVA.

Guérir sans guerre de Johanne Ledoux ne contient pas de recette magique, mais une piste de réflexion pour alimenter le désir de guérir.

Johanne Ledoux et le Dr Jean Latreille, préfacier de *Guérir sans guerre*, seront les invités de **CLAIRE LAMARCHE** le mardi 2 mai à 11 h, à Radio-Canada.

Flammarion
Québec

PILOTER
avec une école de première ligne

POUR UNE CARRIÈRE OU POUR LE PLAISIR

Prochaine session: le 18 mai
Inscrivez-vous dès maintenant!

AÉROTAXI
ÉCOLE DE PILOTAGE

Aéroport de Saint-Hubert
Téléphone: (450) 445-4034
www.aerotaxi.ca

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
30 avril 2000

Page A14 manquante

À votre tour

L'élève rêvé...

LETTRE DE LA SEMAINE

BERNARD MARCOUX

Nous reproduisons ici le texte du petit discours que M. Marcoux a prononcé, le 18 avril, pour honorer un de ses élèves, Pierre-André Bernier, qui a obtenu la médaille du gouverneur général, remise à l'élève qui a maintenu la plus haute moyenne générale pour l'année scolaire 1998-1999. M. Marcoux enseigne le français en secondaire V, à la polyvalente Deux-Montagnes.

Paul Valéry, poète français et l'un des esprits les plus sagaces du début du XX^e siècle, disait que les événements quotidiens, dont tout le monde s'occupe, sont comme l'écume sur la mer, superficiels et sans conséquence. Voyez nos voisins du Sud, affamés de manchettes, de scoops, de nouvelles chaudes, de Dow Jones et de « last test news ».

Les vrais événements, profonds, graves, toujours selon Valéry, se produisent au fond de l'océan, et on n'en connaît les effets que des mois, parfois des années plus tard.

Les élèves sont comme la mer, la grande majorité bruyants, envahissants et innombrables comme l'écume, requérant immédiatement notre attention. Et quelle énergie nous gaspillons à nous occuper de tous ces événements apparemment importants, retards, absences, travaux non remis, indisciplines, incartades, « foxage ». Toutes nos

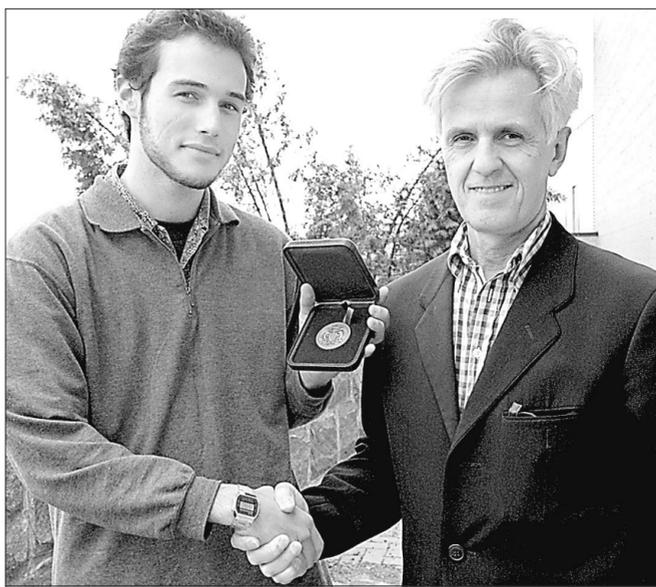
structures, directeurs, conseillers, psychologues, tous ces gens qui s'activent tous les jours, qui courent après les « foxeurs », rencontrent les « foxeurs », les parents des « foxeurs », et bientôt sans doute l'avocat des « foxeurs », tous ces gens ne s'occupent, hélas!, que de l'écume, superficielle et sans conséquence.

D'autres élèves, par contre, n'exigent jamais rien de vous. Ils entrent, s'assoient, écoutent, remettent leurs travaux, toujours impeccables, et puis s'en vont. À la fin de l'année, vous constatez que vous ne les avez pas entendus prononcer un seul mot. En réfléchissant bien, vous constatez aussi que vous ne vous en êtes pas occupé. Ce sont pourtant vos meilleurs élèves. Les meilleurs élèves sont les véritables laissés-pour-compte de notre système d'éducation.

J'avais dans ma classe, l'année dernière, l'élève qui reçoit ce soir la médaille du gouverneur général pour avoir maintenu la plus haute moyenne générale pour l'année 1998-1999. J'avais donc cet élève dont tous les professeurs rêvent... et je ne m'en suis jamais occupé.

En fait, ces premiers de classe, qui apprennent très rapidement, nous font prendre conscience qu'ils n'ont peut-être pas besoin de nous non plus, professeurs, pensée hautement agaçante, angoissante même.

Ces élèves n'ont pas besoin de nous... mais seulement du point de vue de la matière. Vous voyez, la



Bernard Marcoux, le professeur (à droite), en compagnie de son élève, Pierre-André Bernier, lauréat de la médaille du gouverneur général.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

matière, c'est aussi, et seulement, l'écume à la surface de votre enseignement. (...) Et on en arrive au véritable sens du mot « adolescence ». Le suffixe « escence », dans adolescence, signifie « en train de devenir », comme dans les mots évanescence, incandescence, réminiscence. Et adol- est la racine du mot adulte. Adolescence signifie donc profondément « en train de devenir adulte », et le mot par sa

longueur même suggère un lent processus. Voilà pourquoi sans doute je déteste et j'ai toujours détesté le diminutif « ado ». La publicité et la consommation s'intéressent aux ados, consommateurs de mode éphémère, toujours l'écume à la surface des choses.

Un véritable professeur doit s'occuper de l'adolescent au complet et son travail consiste aussi à lui mettre devant les yeux les splendeurs du monde qui nous entoure.

En cette époque où l'on veut tout mesurer, où l'on est obsédé de productivité, de rentabilité, on s'aperçoit que tous ces concepts, si on les applique à l'enseignement, ne sont que l'écume à la surface des choses. Paradoxalement, on mesure un bon professeur, non pas seulement par la matière qu'il enseigne, mais bien par tout ce qu'il n'enseigne pas, par tout ce qui ne se mesure pas. Et on mesure un bon élève, non pas seulement par ce qu'on peut évaluer de ses apprentissages, mais aussi par le non-mesurable de ce qu'il a appris, et qui se manifestera dans 10 ou 15 ans, ou au cours de toute sa vie.

Comme je le disais au début, les vrais événements, profonds, graves, se produisent au fond de l'océan, et on n'en connaît les effets que des mois, parfois des années plus tard.

L'année dernière, en secondaire V, je ne pouvais pas enseigner grand chose à cet élève; il écrivait déjà sans faute. Que peut enseigner un professeur de français à un élève qui écrit sans faute? Rien, évidemment.

Accueillons le lauréat de la médaille du gouverneur général pour l'année scolaire 1998-1999, Pierre-André Bernier.

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M. Marcoux recevra un exemplaire de l'édition reliée de luxe de notre volume *Cent ans d'actualités à La Presse*. Exceptionnellement, *La Presse* en remettra également un à son élève méritant, M. Pierre-André Bernier.



Mme Édith Lemieux devant « Le Boisé de Saint-Lambert ».

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

À Saint-Lambert, on aime les arbres...

ÉDITH LEMIEUX

L'auteure est résidente de Saint-Lambert depuis 25 ans

Malgré des années de lutte de la part de nombreux citoyens pour conserver l'héritage arboricole légué il y a longtemps par la communauté anglophone, le dernier boisé de Saint-Lambert va disparaître. Situé à l'angle du boulevard Simard et de la rue Riverside, ce boisé, propriété privée, sera transformé pour en faire un projet domiciliaire de 30 unités de condos et de maisons.

Pourtant, une analyse du ministère de l'Environnement et de la Faune y a répertorié 28 espèces d'oiseaux, des poissons, un renard roux, plusieurs tortues et lièvres.

Au printemps 1999, la Ville de Saint-Lambert demandait à une firme privée de produire un plan directeur des parcs et des espaces verts et invitait la population à une consultation publique dans le but de recueillir les suggestions et commentaires sur le sujet. La conclusion a été que la majorité des citoyens désiraient conserver à tout prix les espaces verts.

Malgré l'évaluation faunique, le résultat de la consultation publique, la remise d'une pétition de 562 signatures pour la conservation du boisé, la Ville a quand même octroyé un permis de construction. Plusieurs citoyens se sont intéressés à cette cause et ont tout tenté pour sauver les seuls vestiges d'habitats naturels qui persistent sur le territoire de la MRC de Champlain.

Même une rencontre avec le directeur général et l'urbaniste de Saint-Lambert pour trouver une solution autre est restée sans réponse. Rien n'y fait, le projet va de l'avant, propriété privée oblige...

Si gouverner c'est prévoir, la Ville aurait pu, il y a quelques années, éviter cette situation, en acquérant cette propriété avant que des promoteurs ne s'y intéressent.

Une administration dynamique aurait pu faire les démarches nécessaires auprès des ministères responsables pour en faire une aire protégée, surtout qu'il y a peu de temps, la Ville a refait son plan d'urbanisme.

Saint-Bruno conserve jalousement ses arbres, Saint-Hilaire a sa montagne, Longueuil a sa base de plein-air et même Brossard a son boisé protégé. Nous, les chanceux, nous avons des golfs privés! Mais on aime les arbres à Saint-Lambert! Que de contradictions dans cette belle ville: d'un côté, on autorise la disparition d'un boisé et, de l'autre, on fait depuis sept ans la promotion de la plantation d'arbres au Boisé des citoyens, dans le Parc de la voie maritime (pour souligner des événements particuliers de la vie) sachant fort bien que le sous-sol à cet endroit est constitué de matériaux de remblayage et est donc peu propice à la croissance normale des arbres.

À quand le jour où l'écologie passera avant l'économie? À quand un plan vert à Saint-Lambert? Qu'allons-nous léguer à nos enfants? De beaux condos, de l'eau aux pesticides, de l'air pollué et malgré tout des taxes toujours plus élevées? Le conseil municipal a été élu pour être à l'écoute des citoyens avant de prendre des décisions en leur nom. Les consultations, études, et tables rondes ayant confirmé le désir des Lambertois de protéger de leurs espaces verts, il y a donc un grave problème d'écoute au conseil municipal! Nous avons un comité de l'environnement à la Ville, mais curieusement personne de ce comité n'a fait la moindre intervention pour la protection du boisé.

Pour conclure cet éloge à la bêtise, soulignons qu'il ne restera que 14 arbres matures sur le site, quand le projet de condos sera réalisé, et que l'endroit se nommera quand même « Le Boisé de Saint-Lambert ».... Il faut le faire!

A-t-on perdu la boule à Québec?

HÉIÈNE CHOQUETTE

La nouvelle est passée pratiquement inaperçue. Elle mérite toutefois qu'on s'y arrête quelques instants.

Devant un auditoire composé des directeurs généraux de la santé et des services sociaux, la ministre Marois annonçait la semaine dernière, que le grand débat sur l'avenir du système de santé promis par le premier ministre Lucien Bouchard (au plus fort de la crise des urgences) aurait bel et bien lieu! Des questions aussi cruciales que complexes y seront abordées: avenir du système public, maintien de l'accès gratuit aux services de santé, mise en place ou non de services parallèles payants pour avoir accès plus rapidement aux services (les coupe-file), étendue des services couverts par le système, niveau de taxation nécessaire pour supporter les services de santé, moyens à mettre en oeuvre pour harmoniser les services et les rendre complémentaires, partenariats avec le secteur privé et particulièrement avec les cabinets privés de médecins (si on se fie aux principales recommandations du rapport Arpin de septembre dernier, on pourrait même assister à la naissance d'une version toute québécoise des cliniques ambulatoires privées de l'Albertain Ralph Klein), etc. Comme on dit, tout est sur la table!

Comment et quand donc aura



Pauline Marois

lieu ce grand remue-ménages à s'aveuvoir pédagogique auquel on convie les Québécois?

La réponse laisse pantois, semant même le doute sur le degré de contact avec la réalité qu'on conserve au cabinet de la

ministre. Dans un premier temps, des consultations régionales organisées par les régies régionales auront lieu en mai et juin. Elles seront suivies d'audiences nationales qui se tiendront en août et septembre.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux on s'affaire encore à compléter le processus de désignation de commissaires et à mettre la dernière main au document qui servira de base à la discussion... le tout est promis pour le début mai. Pour sa part, madame Marois dit souhaiter un débat qui sera à la fois « large, public et pédagogique afin de permettre à la population de bien saisir la complexité des enjeux en cause », et elle ajoute qu'il faudra que le tout soit « rapide afin d'éclairer concrètement et sans retard la prise de décision ».

Étranges propos dans la bouche d'une ministre qui, il y a quelques semaines à peine, rabrouait sèchement le ministre Allan Rock en lui disant ne pas avoir besoin de

l'éclairage du gouvernement fédéral pour savoir quoi faire et qui, maintenant, n'hésite pas à déclencher un débat d'importance en plein été afin d'éclairer la prise de décision.

Passé encore le fait que le MSSS prenne plusieurs mois à se préparer au débat pour ensuite prétendre, avant même d'avoir fini de livrer la marchandise, qu'il faut « accélérer la cadence ». Passé aussi qu'on ne laissera que quelques semaines de préparation aux groupes et individus qui souhaiteront se faire entendre. Cette façon de faire est malheureusement devenue monnaie courante (elle a d'ailleurs été utilisée récemment à l'occasion du débat sur le régime d'assurance-médicaments).

Mais il y a pire... Si on comprend bien le scénario, alors que le réseau de la santé s'apprête vraisemblablement à connaître cet été la pire pénurie de personnel de son histoire qui s'accompagnera, dans certaines régions, de fermetures records de lits, le MSSS et sa ministre n'ont rien trouvé de mieux pour occuper les directions des régies régionales et des établissements que de les embrigader dans un débat!

Quant à la population du Québec, c'est un cours d'été qu'elle est invitée à suivre si elle veut parfaire sa compréhension des grands enjeux qui confrontent le système de santé. Comme exercice pédagogique, convenons qu'on pourrait faire mieux et — en passant — comme exercice démocratique également.

Y'en a marre des annonces de « chars »

■ Le culte que vouent les Nord-Américains à l'automobile est responsable non seulement de l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre sur la planète, mais en plus, de pollutions visuelle et auditive envahissantes. Les journaux et les périodiques regorgent de publicités nous invitant à acheter, contre des versements mensuels dérisoires et très alléchants, des voitures inutilement grosses et énergivores, mais qui feront notre bonheur, tandis qu'à la radio et à la télé, nous sommes bombardés de publicités d'automobiles au cinq minutes, et ce, même pendant les émissions du matin pour enfants. Trop c'est trop!

On a légiféré en matière de publicité sur les produits du tabac; quand en fera-t-on autant pour la publicité de l'auto? En attendant, il reste à souhaiter, comme nombre d'autres lecteurs l'ont exprimé dans la présente section, que le prix de l'essence demeure élevé. Certains parmi les plus enthousiastes comprendront peut-être que le bonheur coûte plus que 199 \$ par mois.

Jocelyne NORMAND
Montréal

Une inquiétante nouvelle

■ L'ordre des vétérinaires invite ses membres à hausser leurs honoraires. Quelle inquiétante nouvelle! Désormais, seuls les gens fortunés auront accès aux soins de santé pour leurs bêtes.

Quant aux autres, ils n'auront qu'à prier afin que leurs animaux restent en santé. Autrement, ils n'auront alors d'autre choix que de les voir souffrir ou bien se résigner à les faire endormir.

On perd de vue qu'un immense lien affectif unit l'être humain, peu importe ses richesses, et son animal à quatre pattes. Est-il besoin de rappeler à ceux qui ont choisi de devenir vétérinaires que leur but premier était de soulager la douleur animale.

Michèle PAQUETTE
Montréal

Un joyau patrimonial en péril

■ Il n'y a pas que dans le Vieux-Montréal que ce soit un défi d'adapter les vieux bâtiments aux normes. C'est aussi un défi en région.

Nous avons à Saint-Césaire un joyau patrimonial inestimable. Datant de 1857 et en bonne condition, le Couvent de la Présentation-de-Marie est le seul édifice religieux intégral de la place, l'église ayant brûlé en 1985. Faute de relève, les religieuses l'ont fermé et mis en vente.

La chapelle, de style byzantin et roman, comprend 50 peintures à l'huile de Joseph-Thomas Rousseau. Elle est renommée pour la qualité acoustique des enregistrements qu'on y réalise. La qualité acoustique remarquable de la salle, avec son orgue Casavant, est aussi fort goûtée des mélomanes. On trouve également de nombreuses pièces propices à l'aménagement de musées, expositions, vernissages, collections, cours etc.

Ce couvent, d'une très belle architecture intérieure et extérieure, est situé sur les rives de l'Yamaska, à proximité de la piste cyclable, en plein coeur de la Montérégie et du vieux village. Toutes les conditions sont réunies pour en faire un lieu touristique intéressant et rentable, et qui garderait sa vocation éducative et culturelle.

Un comité de préservation est déjà formé, mais il y faut la volonté et l'implication du milieu. Démolition, vente à des intérêts mercantiles ou projet d'une communauté pour léguer cet héritage unique à nos descendants, le choix paraît pourtant évident. Quelle Phyllis Lambert viendra à notre secours?

Estelle ANGERS
Comité de préservation du Couvent de la Présentation-de-Marie

La personnalité de la semaine



ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Il n'est pas de succès qui se mérite s'il n'est construit sur l'excellence

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ / SEMAINE DU 30 AVRIL 2000

David Laflamme

JEAN-PAUL SOULIÉ

La carrière de chercheur scientifique de David Laflamme a réellement pris un virage important en 1997-98. Il avait alors 15 ans. Pendant les deux années précédentes, il s'était beaucoup intéressé à l'informatique. En 1996, il était finaliste de l'expo-sciences régionale Bell pour une présentation sur le cédérom. Finaliste l'année suivante du même concours, il arrive en deuxième position et gagne une bourse. « À partir de 1998, je me suis pris de passion pour le cerveau, parce que j'ai découvert qu'il fonctionne exactement comme un ordinateur, dit David. J'ai alors commencé à mêler biologie et informatique. » Il commence à travailler sur les neurones, leurs connexions, les processus de mémorisation du cerveau. L'adolescent s'attaque ainsi, et avec succès, au spectre des années 2000, la maladie d'Alzheimer, un fléau 10 fois plus fréquent que le sida.

Pour couronner sa cinquième participation à la Super expo-sciences Bell, finale québécoise 2000, l'élève de 17 ans, qui termine cette année ses études secondaires, vient de remporter à Chicoutimi le premier prix Bell. Il fera également partie des délégations québécoises qui se rendront au mois de mai à London, en Ontario, pour l'Expo-sciences pancanadienne, puis à Grenoble, en France, pour l'Expo-sciences internationale de juillet 2001.

Son projet d'expérimentation, David l'a intitulé *L'Art de neuromoduler*. D'abord sur des cellules in vitro, puis sur des rats de laboratoire, il a testé les propriétés neuromodulatrices d'un arbre cultivé en Extrême-Orient, le ginkgo biloba. Les savants juges du concours de la Super expo-sciences ont trouvé qu'il avait accumulé des données importantes sur la capacité d'influencer l'intensité de la transmission des neurones. *La Presse* salue la brillante percée d'un jeune scientifique de 17 ans en nommant David Laflamme **Personnalité de la semaine**.

À sa grande curiosité scientifique et à ses talents d'informaticien, David Laflamme allie un souci constant de communiquer. « Mes professeurs me reconnaissent un talent, dit-il, celui de représenter, en multimédia et en art graphique, des choses qui ne l'ont jamais été avant. » Le jeune homme a déjà créé trois sites Web, « avec beaucoup de contenu » : « Neurone : la cellule branchée ! », « Ginkgo : le remue-mémoire ! », et enfin « L'Art de neuromoduler ! » En 1998, l'Université de Sherbrooke lui accorde une bourse, et il reçoit le Prix du français. Il donne des entre-

vues, est invité par l'Association des médecins à un congrès sur les neurones, va à Lyon, en France, participer aux Entretiens Jacques Cartier. David, conférencier invité de la Société Alzheimer, à la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, dans des écoles secondaires de Montréal et de la Gatineau s'étonne encore : « J'étais devant des élèves de secondaire III, et ils ont compris tout ce que je voulais dire ! »

Avec son dernier prix Bell 2000, il en reçoit un autre pour la qualité de son français, et l'Université McGill se montre très intéressée par les trois rapports qu'il a produits, abondamment illustrés, à cause de leur contenu francophone. C'est dans les laboratoires de l'hôpital Douglas que David a pu expérimenter sur des rats le ginkgo biloba. « Je travaillais avec Stéphane Bastianetto, un chercheur, et le directeur scientifique, Rémi Quirion. Il faut les citer absolument », insiste le jeune homme reconnaissant.

David s'est vu proposer plusieurs bourses, mais c'est à l'école de son quartier qu'il est inscrit, concentration sciences. Il s'agit de l'école secondaire Montcalm de Sherbrooke, établissement public à vocation artistique et musicale dirigée par les dames de la congrégation de Notre-Dame. « Une bonne école publique, dit sa mère, Diane Compagnat-Laflamme, mais avec trois professeurs de sciences qui animent leur département véritablement, en lui donnant une âme. » Le père de David est professeur en administration à l'Université de Sherbrooke, sa mère est travailleuse sociale, et chauffeur occasionnel, pour accompagner son fils conférencier. David est le plus jeune de trois enfants. Il a une soeur et un frère qui réussissent bien dans leurs études et sont très fiers du petit frère. Un petit de six pieds, qui joue au soccer, fait du vélo de montagne, qui termine son cours de sauveteur national en natation, qui a bien hâte de reprendre ses études de piano — il en a fait 10 ans et prépare un bac à l'Université du Québec — et plus encore d'arriver au 24 juin pour le bal des finissants de son école. Ce sera une pour lui une autre occasion d'enfiler un smoking. David commence à avoir l'habitude des sorties en tenue de soirée, mais là, ce sera pour s'amuser avec les copains.

« Mes professeurs me reconnaissent un talent, celui de représenter, en multimédia et en art graphique, des choses qui ne l'ont jamais été avant. »

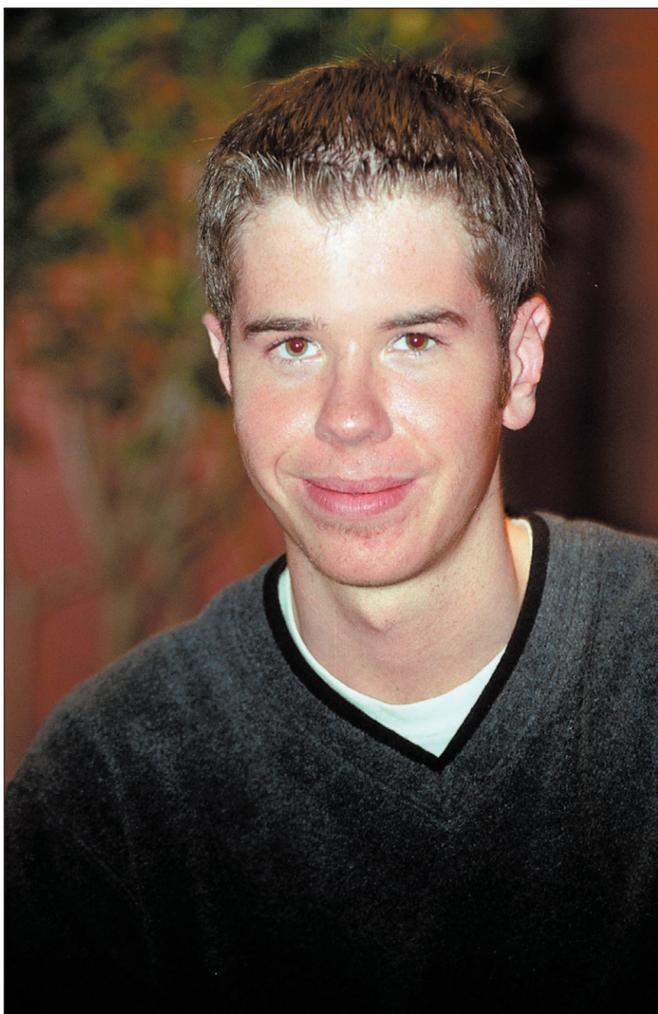


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

David Laflamme commence à avoir l'habitude des sorties en tenue de soirée.

BOPO1PROMO
Not Found

2846899
Not Ready

Missing files that are needed to complete this page: BOPO1PROMO

Not Found BOPO1PROMO*80 10X054.00 PROMOTION.PERSONNALI
Not Ready 2846899*80 10X054.00 PERSONNALITE SEMAIN LA PRESSE LITE 14600 LIT